

# Pages de gauche

Mensuel d'opinions socialistes

## ÉDITORIAL

### Cap à gauche

La 36<sup>ème</sup> édition de notre journal est spéciale. D'une part, parce qu'elle entend faire le point sur une série de dossiers politiques – et non pas sur un seul comme d'habitude – qui ont été traités avec priorité dans ces colonnes depuis le lancement de *Pages de gauche* au printemps 2002. D'autre part, parce qu'il s'agit de réaffirmer que malgré les victoires défensives que la gauche a pu célébrer ces dernières années, la droitisation de la Suisse ne cesse d'avancer et qu'il faut davantage insister sur le nécessaire changement de cap à gauche pour affronter la régression démocratique en cours. Enfin, parce que c'est l'occasion de remercier notre lectorat, dont l'intérêt et la fidélité constituent la principale raison d'être de ce mensuel d'opinions socialistes, à l'occasion de notre troisième anniversaire.

La motivation centrale qui a été à la base de ce projet journalistique reste celle qui nous anime aujourd'hui, à savoir la nécessité de disposer de moyens d'information indépendants, libres, critiques, polémiques parfois, de gauche toujours. De journaux également qui visent à développer et à défendre des idées d'alternatives, des idées socialistes, en rupture avec la logique capitaliste dominante. *Pages de gauche* est un de ces instruments et entend contribuer, dans la mesure de ses possibilités, à ce que ces idées soient répandues parmi le plus grand nombre pour influencer sur le cours des choses. Nous le faisons notamment en revendiquant la démocratie économique, en prônant une politique migratoire humaniste ou en insistant sur le nécessaire lien entre gauche politique, syndicale et des mouvements sociaux.

Nous espérons être en mesure de relever ce défi. En tout cas, nous sommes décidé-e-s à continuer à faire de ces *Pages de gauche* un lieu de débat et à faire reculer la pensée unique ambiante. Un objectif ambitieux, certes, mais la seule façon de lutter contre le «monde à l'envers» dans lequel nous vivons aujourd'hui.

Réd.

# Où va la Suisse?

APRÈS 36 NUMÉROS...

*Pages de gauche*  
a 3 ans...  
et toutes ses  
dents



# La presse alternative, mais à quoi?

Un simple clic sur Internet suffit pour se rendre compte de l'ampleur du phénomène. La presse dite alternative ou militante foisonne. Mouvements écologistes, pacifistes, politiques, de défense des droits de l'homme, groupes d'intérêts divers, lobbies, chacun y va de son organe d'information. Parfois, celui-ci existe à la fois sur papier et sur la toile. Mais la démocratisation de l'accès au web, du moins en Occident, pousse de plus en plus d'associations à se contenter du support électronique. Pour les journaux dits conventionnels, il y a matière à méditer.

Finie l'époque où les journaux régnaient en maîtres absolus, seuls détenteurs de l'information. Non que la presse militante, voire semi-professionnelle, constitue une réelle concurrence: elle n'a ni le même volume, ni la même périodicité, ni les mêmes critères de sélection de l'information, ni la même vocation généraliste (même si celle-ci est à géométrie variable) que les journaux classiques. Néanmoins, à quelques exceptions près, le lectorat des journaux s'érode. Sans que l'on puisse dire avec certitude qu'il y a une relation de cause à effet directe entre la perte des lecteurs pour les professionnels de l'information et l'essor de la presse alternative, on ne peut s'empêcher de constater une perte du sentiment d'identification du public vis-à-vis des journaux. Les citoyens se tourneraient-ils alors vers des médias bénéficiant certes d'une couverture moins large, mais correspondant à leurs intérêts primordiaux? Si tel est le cas, pour les journaux généralistes, c'est la quadrature du cercle: quel type de lecteur retenir, quelle approche médiatique privilégier? N'y aura-t-il pas forcément des mécontents?

Ces questions, un quotidien comme *Le Courrier* se les pose également. Implicitement, elles font partie de son activité de tous les jours. Parce que ce journal est à cheval entre les deux mondes. Rédigé et fabriqué par des professionnels, il se situe proche du mouvement social. A ce stade, une digression s'impose: ce n'est pas le qualificatif de militant qui fait la spécificité du *Courrier*, car tout journal défend un projet, en général de société, donc il milite pour ce projet. D'ailleurs, *Le Courrier* diffuse des informations que l'on trouve également imprimées chez ses «concurrents», mais

sa ligne éditoriale le pousse à s'intéresser plus spécifiquement que d'autres à la presse alternative. Il est libre de ses choix rédactionnels, qu'il prend sans forcément se soucier de ce que fait la concurrence, mais cette liberté limite également sa diffusion. Il n'est pas le seul dans ce cas. Deux journaux qui partagent dans les grandes lignes les options rédactionnelles du *Courrier* connaissent les mêmes difficultés financières. En France, *L'Humanité* a récemment lancé un appel au secours pour tenter de renflouer ses caisses. En Italie, seul 35'000 exemplaires du *Manifesto* sont vendus chaque jour, alors que son bassin de diffusion concerne 60 millions de personnes. Pourtant, l'altermondialisme n'a jamais été aussi à la mode, à tel point qu'il se voit récupéré par les milieux économiques. Or c'est comme si les altermondialistes ou ceux qui se sentent proche d'eux ressentent le besoin de lire la «grande presse», présumée plus complète, et de se concentrer sur des médias définis comme non professionnels ou semi-professionnels pour y retrouver leurs préoccupations de militants.

Invité ce printemps à Genève, le directeur du *Manifesto*, Gabriele Polo soulignait que son journal, bien que bénéficiant d'une diffusion confidentielle à l'échelle italienne, faisait partie du patrimoine national. Parce qu'il était le seul à dire certaines choses, donc il contribuait très fortement à l'expression de la démocratie. La presse alternative aussi contribue à la démocratie, mais parce que chaque organe cible les informations qu'il diffuse, l'expression démocratique s'en trouve limitée.

Mais ne jetons pas pour autant le bébé avec l'eau du bain. Au *Courrier*, nous recevons quantité de journaux, feuilles d'informations, magazines. Bien que ne correspondant pas toujours aux critères journalistiques que nous appliquons, les informations que l'on trouve dans ces médias méritent que l'on s'y arrête. Source d'inspiration, elles nous amènent un regard critique sur notre propre travail, les rédacteurs de ces journaux ne se privent pas de dire ce qu'ils pensent de la presse institutionnelle.

Marco Gregori,  
rédacteur en chef du *Courrier*

## Pages de gauche

Mensuel d'opinions socialistes

Abonnement annuel: Fr. 49.-  
Abonnement de soutien: Fr. 130.-

Contact par courrier ou à  
info@pagesdegauche.ch  
www.pagesdegauche.ch

**Rédaction et secrétariat:**  
Case postale 7126, 1002 Lausanne  
info@pagesdegauche.ch

### Rédaction:

Arnaud Bouverat (AB), Maurizio Colella (MC), Olivier Longchamp (OL), Kevin Luximon (KL), André Mach (AM), Philippe Mivelaz (PhMi), Philipp Müller (PhMü), Rebecca Ruiz (RR), Mathias Schaer (MS), Yves Steiner (YS), Christian Vullioud (CV), Julien Wicki (JW).

### Comité:

Cesla Amarelle, Olivier Barraud, Michel Cambrosio, Dan Gallin, Carole-Anne Kast, Lyonel Kaufmann, Pierre-Yves Maillard, Jean-Marie Meilland, Stéphane Montangero, Chantal Peyer, Eric Peytreemann, Florian Ruf, Géraldine Savary, Alberto Velasco.

### Comité de parrainage:

Franco Cavalli, Valérie Garbani, Stéphane Rossini.

### Collaboration permanente:

Anouk Henry, Grégoire Junod, Alexandre Mariéthoz, Séverine Tys, Claude Vaucher.

### Maquette:

Marc Dubois, MDVR, Lausanne.

### Mise en page:

Christian Vullioud, Le Brassus.

### Impression:

Imprimerie du Journal de Sainte-Croix.



## NUMÉRO SPÉCIAL : OÙ VA LA SUISSE ?

# Huit thématiques pour une vision du monde

«Où va la Suisse ?» C'est sous ce titre ambitieux que *Pages de gauche* a choisi de placer le numéro spécial offert pour la rentrée à ses lecteurs. Au cours de ses trois ans d'existence, votre journal s'est souvent employé à dégager les lignes de force de problématiques particulières, dans ses rubriques ou par ses dossiers. Le pari de ce numéro a consisté, cette fois, à prendre du recul pour élaborer une mise en perspective de huit thématiques souvent abordées dans nos pages et leur donner une cohérence d'ensemble, en mêlant d'anciens articles actualisés et de nouvelles contributions. Dans une période où les références politiques se brouillent et où le fait même de vouloir développer un discours et des positions cohérentes est rare, *Pages de gauche* voulait saisir l'occasion de ce numéro pour restituer à partir d'une interrogation générale sa vision du monde. C'est notamment l'objectif du premier long article qui introduit les analyses plus sectorielles qui suivent.

## UN CONTEXTE DE CHANGEMENTS RAPIDES

Nous vivons aujourd'hui une période de changements économiques, politiques, culturels, ou sociaux rapides et intenses. En politique internationale, les années récentes ont été marquées par un renouveau des relations d'exploitation et de domination impérialistes, dans un contexte de concurrence économique accrue par les dérégulations des années 1980.

Notre continent a connu au cours des années 1990 une aggravation de la crise économique qui fait rage depuis les années 1970. Cette récession sans précédent depuis l'entre-deux guerres n'a pas épargné

une Suisse demeurée sur les bas-côtés de la construction européenne. La montée en puissance d'un néolibéralisme insolent s'est doublée d'une explosion des inégalités sociales et d'une remise en cause des mécanismes de redistribution des richesses. Aujourd'hui beaucoup parmi les jeunes générations s'attendent ainsi à un avenir plus sombre que celui, généreux, que leurs aînés apercevaient à l'horizon de leurs vingt ans.

## POUR CONSTRUIRE UN AVENIR MEILLEUR

C'est dans ce contexte international (7) qu'il convient de replacer la thématique des migrations (1) qui a été au centre de l'actualité helvétique de l'année écoulée et le restera avec les révisions en cours des lois sur les étrangers et sur l'asile. C'est aussi ce contexte qui permet de saisir l'essor de l'UDC (2) au cours des années 1990, bâti toutefois sur un quiproquo: en rassemblant les partisans de la droite extrême et les conservateurs de tous poils sous une idéologie populiste réductrice faisant de «l'étranger» un bouc émissaire, l'UDC a certes construit un succès politique. Celui-ci a cependant servi surtout à renforcer l'intensité d'une politique d'austérité et d'exclusion, accentuant en fin de compte l'insécurité sociale. Ce grand-écart politique est-il appelé à durer ?

Cette insécurité sociale croissante (6) s'est doublée ces dernières années d'une remise en cause des acquis salariaux et syndicaux, favorisée par le spectre du chômage. Ici aussi pourtant, paradoxe apparent: une telle évolution, loin de renforcer la combativité du salariat, s'est traduite par une érosion des membres des syndicats que la récente création d'UNIA vise à enrayer. Le défi est



Déjà trois ans et toujours en train de rêver

pourtant de taille, à l'heure des débats sur la libre circulation. UNIA sera-t-elle capable de développer un syndicalisme de terrain et de combat dans les conditions nouvelles des rapports de travail actuels? (3)

Si les relations de travail se sont durcies, celles entre les genres ont connu ces quinze dernières années une évolution plus complexe: l'activité professionnelle rémunérée des femmes s'est développée sous la pression de la crise et des bastions mentaux masculins sont tombés. D'autres formes d'inégalités de genre perdurent pourtant et montrent que les rapports sociaux de sexe sont toujours bâtis dans des logiques hiérarchiques (4).

De son côté, la démocratie économique (5) pourrait apparaître à la fois comme l'étape suivante d'un processus politique de démocratisation pour l'instant confiné aux sphères institutionnelles au détriment de celles du quotidien et comme un projet

rassembleur pour une gauche parfois écartelée entre altermondialisme et institutionnalistes (8). Car en dépit de ses divisions, celle-ci est parvenue à plusieurs reprises ces dernières années à endiguer les progrès des politiques néolibérales, à en développer une critique efficace et à leur opposer des projets de société alternatifs et plus humains. Au niveau international, comme en témoignent des mobilisations altermondialistes sans cesse croissantes et les échecs récents des sommets internationaux de type OMC, comme d'ailleurs au niveau national: souvenons-nous du rejet de la Loi sur l'électricité, de la mobilisation contre les projets de réformes de l'AVS ou du rejet du paquet fiscal. Plus que jamais, un avenir meilleur reste à construire. Par ce numéro, *Pages de gauche* espère modestement esquisser ce que pourrait être celui de la Suisse.

Réd.

|            |            |                                  |           |   |                    |               |                                  |
|------------|------------|----------------------------------|-----------|---|--------------------|---------------|----------------------------------|
| Migrations | UDC-droite | Syndicalisme et monde du travail | Féminisme | Services publics et démocratie économique | Economie et social | International | Quelle stratégie pour la gauche? |
| 6-8        | 9-10       | 11-13                            | 16-17     | 19-21                                     | 24-25              | 26-27         | 28-30                            |

## NUMÉRO SPÉCIAL : OÙ VA LA SUISSE ?

# Sale temps!

*Quand un rapport de forces est difficile, il n'est pas utile de l'aggraver en propageant le défaitisme. Mais la lucidité est nécessaire. Elle laisse voir un monde inlassablement travaillé par les forces ultralibérales d'un côté et nationalistes ou identitaires de l'autre.*

Par Pierre-Yves Maillard,  
vice-président du PSS.

Les forces qui montent aujourd'hui se sont inscrites dans une dynamique où, même en se combattant, elles se nourrissent et se renforcent mutuellement. D'un côté, le capitalisme ultralibéral diffuse ses influences dans toutes les strates de la société. Tout est menacé d'être découpé en tranches de marchandise, des loisirs à l'information, de nos communications à l'eau potable, jusqu'à notre éducation, nos forces de travail et nos espoirs de retraite. Face à cette puissance qui mange la société, les identités et les sécurités individuelles et collectives, la réaction la plus virulente est identitaire et religieuse. Les fanatismes pullulent, le racisme suinte toujours plus fort, chaque peuple se sent sorti de la cuisse de Jupiter et chaque Jupiter dispose d'une religion qui s'estime seule tolérable.

**DES SIGNAUX CONTRADICTOIRES**

D'un côté, on fait usage de la guerre pour imposer des intérêts privés, de l'autre c'est la terreur qui doit imposer le fanatisme. Plus le système capitaliste est repoussant parmi les multitudes de pauvres qu'il génère, plus il crée des vocations fanatiques et terroristes. Et le terrorisme qui frappe et scelle l'union sacrée autour des autorités occidentales qui ont déclenché la guerre. Frappée de stupeur face à ce *mano à mano* depuis le 11 septembre 2001, la dynamique de gauche autour du mouvement dit «altermondialiste» s'est essoufflée. Quant à la gauche social-démocrate, gagnée de l'intérieur par les sociaux-libéraux, elle s'est souvent alignée, y compris en Angleterre sur ce que la droite américaine a produit de pire depuis longtemps. Il reste des forces syndicales qui mènent des combats souvent fragmentaires, mais indispensables pour préserver une culture de lutte démocratique, pour que ne dispa-

raisse pas le goût de changer ce monde en son mécanisme de base, la production et la répartition des richesses.

Pourtant, tous les signaux ne sont pas sombres. En Amérique latine, la gauche progresse invariablement. Même quand elle déçoit ou pire trahit, elle est capable de se régénérer. L'extrême droite ne semble pas y avoir retrouvé d'espace. Au Venezuela, le régime de Chavez applique un programme social ambitieux et concret. Les coups d'Etat y ont échoué. En Europe, au-delà des échecs de la social-démocratie allemande, le referendum européen en France a donné l'occasion d'un débat de fond sur le choix européen des socialistes. Il a notamment contribué à remettre en cause le primat du choix européen sur tous les autres objectifs socialistes.

Face à Margareth Thatcher, Jacques Delors avait fait admettre aux socialistes une Europe libérale puisque c'était le seul moyen de la faire. L'Europe était devenu la contradiction fondamentale. Secondaires, les objectifs classiques de la gauche : développement des assurances sociales et des services publics, développement et harmonisation d'une fiscalité progressive pour financer la santé et l'éducation accessibles à tous, développement des instruments démocratiques. Combien de concessions et de reculs sur ces objectifs fondamentaux au nom du primat absolu du choix européen ! En France, ce primat est désormais mis en cause, mais le parti socialiste est déchiré.

**EN SUISSE**

La Suisse est traversées par les mêmes pulsions qui secouent le monde. Chez nous aussi la droite nationaliste est conquérante dans le champ de la droite. L'application du livre blanc de l'économie suisse a suffisamment provoqué d'insécurité et de mal vivre pour que les racistes aient de l'espace. Ils appliquent une

stratégie rampante, ils utilisent chaque fait divers, ils inondent le courrier des lecteurs des journaux, ils peuvent s'appuyer sur la fortune d'un milliardaire pour leur propagande. La droite classique lui a même donné l'honorabilité d'un siège ministériel. Elle en profite.

Le parti socialiste se porte mieux qu'ailleurs en Europe. Il cumule les progrès électoraux depuis deux ans. Il gagne de nombreux combats défensifs en matière sociale et économique : libéralisation de l'électricité, 11<sup>ème</sup> révision de l'AVS, droit du bail, *Avanti*, paquet fiscal. Ce ne sont pas des victoires anodines. Elles ont été obtenues contre une droite unie au plan national. Et il y a peu de gauches en Europe qui peuvent présenter un tel tableau de chasse dans des domaines aussi décisifs que le service public, la fiscalité, la retraite.

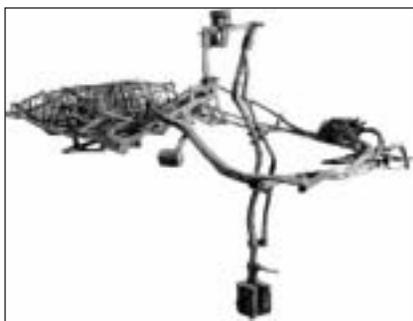
Mais un mouvement politique doit aussi être offensif. Nous avons un projet de société à proposer. La droite nationaliste présente comme projet la logique du réduit national, le retour à la charité individuelle, la démolition de l'Etat. C'est prétendument la Suisse heureuse des origines. Mais les Suisses qui ont connu la période d'avant-guerre le savent : avant l'invention de l'AVS, de l'assurance-chômage, avant la démocratisation des études, le développement des réseaux de transports, l'électricité à disposition de tous, ce n'était pas vraiment le bon vieux temps. Le modèle social d'après-guerre, celui des années de croissance et de développement, où on se souciait de soutien du pouvoir d'achat, de modernisation des infrastructures et de cohésion confédérale est bel et bien le modèle de société auquel une immense majorité de gens dans notre pays sont attachés.

Or la droite nationaliste renie et détruit ce modèle dans ses fondements. Et la droite classique l'a abandonné depuis quinze ans, plu-

luée par le néolibéralisme des élites économiques qui la financent. Le parti socialiste est le seul parti qui peut incarner de manière crédible ce modèle. Pourvu qu'il l'assume sans complexe, qu'il ne se laisse pas impressionner par les injonctions social-libérales, pour lesquelles toutes les dernières inventions de la cuisine néolibérale doivent être immédiatement mises à l'agenda du parti et être examinées «sans tabou». Le dernier avatar de cette attitude crétine est d'essayer de nous faire examiner la «flat tax», l'impôt à taux unique, appliqué par le «moderniste» Poutine et que l'autre «moderniste» George Bush n'a pas encore osé réaliser, même s'il en rêve.

**RELANCER UN MODÈLE DE CROISSANCE SOCIALE**

Selon Tony Blair, l'important ne serait pas de savoir si une politique est de gauche ou de droite, mais de savoir si elle marche ou non. Très bien. Il suffit donc d'examiner si les politiques menées en régime démocratique pendant les années 50 à 70 du siècle passé, qui ont vu le développement des assurances sociales, des services publics, des fiscalités redistributives, du pouvoir d'achat des salariés, des infrastructures et des grandes régies publiques dans les secteurs stratégiques ont marché ou non. Et à l'inverse d'examiner les résultats des politiques contraires menées ces vingt-cinq dernières années. Il ne s'agit pas seulement de mener ces réflexions du point de vue des experts. Chaque camp achètera les siens et la gauche n'est pas celle qui a le plus de moyens. Mais il s'agit d'interpeller le peuple sur cette question. La mémoire collective est une richesse qu'il faut mobiliser. Il y a eu une période courte de l'histoire où les propositions que la gauche démocratique faisaient depuis près d'un siècle dans les domaines sociaux et économiques



Equilibrisme.

ont commencé à être appliquées. On a appelé cette époque «les trente glorieuses». Le temps qui passe ne justifiait pas à lui seul de changer une politique qui marche, la gauche a le droit d'interpeller ses contradicteurs sur les raisons et les effets de ce changement.

Il ne s'agit pas de dire qu'une période historique où le monde était divisé en deux blocs hostiles et qui a vu faire rage les guerres de Corée, du Vietnam et d'Algérie notamment était l'âge d'or de l'humanité. Il s'agit de saisir dans les politiques sociales et économiques mises en œuvre à l'époque les principes qui en ont fait l'efficacité et d'oser les défendre aujourd'hui. La question centrale du degré d'intervention de l'Etat dans l'économie n'a pas à être tranchée sur la base de l'expérience soviétique, comme le font les ultralibéraux. Quand des gouvernements bourgeois nationalisaient après la Deuxième Guerre Mondiale les secteurs stratégiques de l'économie, ils ne prétendaient pas s'engager dans le bolchevisme. La différence entre le rôle économique d'un état démocratique et celui d'une dictature devrait être évidente dans ce débat. Ce qui est intéressant, c'est d'analyser les effets de l'influence des collectivités publiques dans l'économie sur la base de l'expérience faite dans des pays démocratiques. Par exemple, en Suisse, les gens ont-ils l'impression que leurs besoins en prévoyance vieillesse étaient mieux servis, avant l'invention de l'AVS, dans un régime marchand reposant sur l'initiative privée, ou depuis que l'Etat a confié à une assurance sociale le soin de satisfaire ce besoin ?

Un mouvement politique est crédible lorsqu'il s'appuie sur ses réussites pour se projeter dans

l'avenir. La particularité du projet néolibéral a été d'introduire une fracture entre le monde d'avant la chute des pays communistes et celui d'après. Par l'instrumentalisation de concepts tels que «mondialisation» et «nouvelle économie», on propage l'amnésie et donc le droit de réessayer ce qui n'a pas marché et de laisser croire que ce qui a marché n'est plus possible. On raconte par exemple que si l'investissement public était possible et nécessaire avant cette fracture, c'était parce que l'on sortait d'une guerre mondiale et que les besoins de reconstruction étaient immenses. Malheureusement, en ex-Yougoslavie et en Irak aussi il y a eu des guerres et les besoins de reconstruction sont immenses. Mais les stratégies économiques ont changé. On compte sur l'initiative privée et sur l'ouverture des marchés. Les temps changent parce que les politiques menées changent et pas l'inverse.

Les peuples ne se satisfont pas d'un monde où la seule politique possible les plonge dans l'insécurité et l'injustice. Si aucune force démocratique ne brise cette impuissance politique, cette «fin de l'histoire», alors ce sont les fanatiques et l'extrême droite qui le feront. Ils permettront au modèle néolibéral de survivre, en devenant plus guerrier et plus répressif. La gauche doit présenter un projet en rupture avec le modèle néolibéral. Pour rendre crédible ce projet, pour montrer qu'il n'est pas hors d'atteinte, la gauche peut et doit, autant que l'extrême-droite utiliser l'histoire. Elle le fera, avec honnêteté et lucidité, en invitant les peuples à renouer avec les fils rompus de la sécurité sociale, de la modernisation accessible à tous, du développement des libertés individuelles.

## DES RÉFORMES CONCRÈTES

Renouer avec cette dynamique interrompue il y a peu passe par des réformes en Suisse. Nous devons les inscrire dans la reprise d'une politique où la démocratie exerce son influence sur l'économie, notamment sur les grands réseaux d'infrastructures et sur les besoins vitaux des gens.

Le peuple suisse a pu se féliciter de la nationalisation des chemins de fer au XIX<sup>ème</sup> siècle par la création des CFF. Il ne reniera pas de sitôt la nationalisation de l'assurance-vieillesse par la création de l'AVS au XX<sup>ème</sup> siècle. Au XXI<sup>ème</sup> siècle, il aura tout à gagner de la création d'une vraie assurance maladie, unique et sociale. Avec l'initiative fédérale sur la caisse unique qui sera votée dans les prochaines années, la gauche tient un grand projet fédérateur dans l'intérêt concret des gens. Quand les assureurs théorisent qu'ils doivent chaque année procéder à des augmentations de primes de 50% supérieures à la hausse des coûts, il devrait devenir évident qu'une caisse publique unique, rien qu'en se contentant de suivre les coûts, aurait préservé massivement le pouvoir d'achat des salariés ces dernières années. Elle aurait permis à notre pays d'avoir une croissance économique moins anémique. La baisse de pouvoir d'achat vécue par une majorité de familles, ces dernières années en Suisse est un phénomène historique nouveau, imputable presque entièrement à l'explosion des primes par tête de l'assurance-maladie.

Un autre champ de réformes est ouvert dans la politique énergétique. Nous aurons encore à défendre le rôle des collectivités publiques dans ce secteur stratégique. C'est leur engagement à long terme qui a donné à notre pays une indépendance énergétique renouvelable dans les années cinquante. Il faut d'urgence relancer une politique ambitieuse dans ce domaine et amener les compagnies publiques à investir dans la production d'énergie renouvelable. Elles doivent le faire vite et fort. Dans une Europe où la libéralisation a mangé les réserves de production, fait grimper les prix et établi une menace concrète de pénurie, les entreprises suisses ont une formidable opportunité de

croissance et une immense responsabilité de service public.

Les années de croissance durable et sociale ont pris fin au moment où le principe de l'indexation des salaires a été abandonné. Dans un pays qui étouffe de ne pas avoir de croissance de la consommation, la politique salariale doit être au cœur du projet de la gauche. Puisque les patrons rechignent de plus en plus à la négocier de manière progressiste dans les conventions collectives, il ne faudra pas craindre d'en proposer la démocratisation, y compris en proposant une législation sur les salaires. Des salaires minimaux, le principe de l'indexation, une régulation des écarts maximaux, voilà les «tabous» que nous devons faire tomber à l'avenir.

Il y a bien d'autres projets de défense ou de promotion de la démocratisation économique. Ce que la gauche ne doit pas oublier de faire, c'est de cristalliser ses projets et ses luttes défensives dans un projet de société simple, accessible à tous. Le peuple doit savoir en quelques mots quelle Suisse nous voulons construire. Il doit en avoir une image simple et cohérente. Le souvenir des dynamiques positives d'une période historique récente doit aider cette cristallisation. Le cadre national est un espace possible pour mener cette politique. Il offre une souveraineté démocratique dont il ne faut pas minimiser les marges de manœuvre. Mais le cadre national n'est pas le seul pertinent. Le développement d'une souveraineté démocratique européenne doit rester un objectif socialiste. Mais il doit être un moyen d'amplification et d'approfondissement de politiques publiques ambitieuses et progressistes. C'est à cette condition que les socialistes doivent y prêter leur concours.

En croyant à la possibilité pratique d'une autre politique sociale et économique, en montrant des débuts de concrétisation dans le cadre national ou même régional, en rappelant le temps où cette politique a fait ses preuves, les socialistes peuvent convaincre le peuple qu'«un autre monde est possible». C'est une condition nécessaire, avec le courage et la constance, pour briser la spirale infernale du conflit entre l'obscurantisme et les partisans de la fin de l'histoire.

NUMÉRO SPÉCIAL : OÙ VA LA SUISSE ?

# Schengen – Dublin et après ?

*Alors qu'en Suisse la morosité est de mise sur le plan de l'asile et des migrations, les nouveaux standards minimaux européens récemment adoptés par l'UE pourraient bien relancer le débat et tendre vers une sensible amélioration. Explications.*

Durant ces derniers mois, l'attention des observateurs politiques de l'Union européenne (UE) s'est surtout focalisée sur deux événements majeurs : l'élargissement à l'Est et la crise constitutionnelle. Cette double étape a relégué au deuxième plan un projet dont l'impact politique est tout aussi important, celui de la mise en place des politiques communautaires d'asile et d'immigration. Aujourd'hui, les politiques nationales des Etats membres encadrent peu la réalité migratoire. Les frontières et les souverainetés peinent à trouver une réponse politique adéquate face aux 150 à 180 millions de migrants et aux 500'000 personnes qui entrent dans l'espace Schengen. La stratégie de fermeture des frontières à l'immigration pratiquée par tous les Etats européens après le choc pétrolier de 1973 a eu peu d'impact sur les mouvements migratoires. Partout en Europe se vérifie l'inefficacité des politiques étatiques de contrôle d'entrée et de séjour, les transformations associées aux nouvelles mobilités bouleversent profondément les données du problème, révèlent la porosité des frontières, la diversification des échanges, la multiplication des filières et l'accélération de la circulation des personnes. En outre, les causes génératrices d'exode s'amplifient, se diversifient et se complexifient (raisons écologiques, sanitaire, endogènes, etc.).

## APPROCHE EUROPÉENNE GLOBALE

Par delà ces constats d'évidence, l'UE cherche aujourd'hui à approfondir sa politique migratoire. D'une part, il s'agit de prendre en compte les procu-

pations sécuritaires qui ébranlent le contrat social depuis plus d'une décennie et tendent à faire de l'Europe le bouc émissaire de cette mutation. Grands ou petits trafics de drogue, d'armes ou d'êtres humains, déséquilibres migratoires et panne des schémas d'intégration demeurent autant de sources d'inquiétudes pour les Etats européens dont les scrutins portent invariablement l'écho. D'autre part, l'UE veut apparaître à l'extérieur comme un ensemble cohérent dans la mise en place de relations équilibrées avec les pays d'origine des migrations en vue d'une approche globale.

Pour tenter d'y parvenir, l'UE développe progressivement depuis 1999 la mise en place d'une politique migratoire européenne par le biais d'un nouveau cadre institutionnel. En raison de sa complexité et des approches plurielles adoptées par les différentes institutions européennes en matière de politique migratoire, la stratégie poursuivie par l'Union européenne n'est pas encore réellement définie avec cohérence.

Malgré ceci, des constats positifs sont à relever. Dans un cadre juridique comme l'asile où les normes étatiques présentent de fortes disparités, l'UE est parvenue à respecter le calendrier d'harmonisation établi et les projets matériels sont parfois porteurs d'améliorations substantielles en comparaison de la situation existante. Celles-ci s'illustrent surtout en matière de protection subsidiaire, d'harmonisation concernant la notion de persécution relative à la notion d'acte de persécution et d'agent persécuteur non-étatique ainsi

que de protection temporaire. Ces éléments positifs doivent toutefois être tempérés. Ce niveau d'harmonisation reste faible sur de nombreuses questions d'importance cruciale pour assurer le principe de non-refoulement des migrants forcés telles que l'absence de garanties minimales de la procédure d'asile, les conditions de détention des requérants d'asile, les critères de détermination des pays tiers dits sûrs, les procédures de refoulement aux frontières ainsi que les moyens juridiques et judiciaires.

## LA SUISSE EN LIGNE DE MIRE

Battant tous les records de baisse des demandes d'asile en Europe, la Suisse se trouve en cette matière dans un état plus lamentable encore que l'Europe (cf. article de Valérie Boillat ci-après). Toutefois, depuis l'acceptation par le peuple de «Schengen-Dublin» le 5 juin 2005, le processus d'établissement d'une politique communautaire d'asile exerce d'ores et déjà une certaine influence sur le développement de la politique suisse. Même en l'absence de toute obligation internationale à cet égard, la nécessité d'une coopération n'est pas contestée et est exprimée de façon formelle à l'article 113 de la Loi sur l'asile. Cette exigence est susceptible d'être renforcée par l'entrée en vigueur des accords d'association de Schengen et de Dublin. L'accord de Dublin exige de l'ensemble des Etats partenaires qu'ils respectent les standards minimaux communs en matière d'asile. Quant à l'article 63 du Traité CE (Traité de Rome) sur lequel le mécanisme «Dublin» est fondé juridiquement, il prévoit non

seulement une coordination mais également une harmonisation matérielle des domaines concernés. Ainsi, deux étapes devraient pouvoir être envisagées sur le plan suisse.

D'abord, l'actuelle révision de la Loi sur l'asile devrait d'ores et déjà permettre un examen de la compatibilité de la législation suisse sur l'asile avec les standards minimaux européens tels que consacrés dans les directives d'harmonisation. De façon très générale, ceci devrait permettre de relever les divergences et aboutir à des améliorations dans les domaines suivants : notion d'agent persécuteur non-étatique, admission humanitaire, protection juridique, clause de non-entrée en matière pour cause d'absence de documents de voyage, données personnelles, durée de rétentions dans les aéroports, accès des ONG aux CERA (Centre d'enregistrement et d'Accueil), accès aux marchés du travail à certains groupes de requérants d'asile.

Ensuite, une révision plus spécifique concernant une nouvelle procédure de non-entrée en matière, du statut des personnes à protéger, de l'hébergement des requérants d'asile mineurs non-accompagnés, devrait pouvoir permettre une harmonisation complète.

Loin d'être une solution miracle, l'harmonisation constitue toutefois un argument important pour faire valoir auprès de la droite la nécessité d'améliorer le droit d'asile. A défaut d'obtenir ces modifications, préparer le référendum devient indispensable.

## NUMÉRO SPÉCIAL : OÙ VA LA SUISSE ?

# Droit d'asile en dégradation constante

*Déjà considérablement remis en cause au cours de ces dernières années, le droit d'asile connaît encore un net durcissement depuis l'arrivée de Christoph Blocher au Conseil fédéral. Référendum en perspective.*

La première loi sur l'asile en Suisse a été votée en 1979 et est entrée en vigueur en 1981. Avant cette date, la loi sur les étrangers (depuis 1935) réglait également les questions relatives au refuge. L'asile était de longue date et allait le rester une sorte de «fait du prince», prérogative de l'Etat et non un droit objectif de la personne demandant protection à la Suisse.

Depuis 1981, les révisions se sont succédées à une cadence rapide, dans le sens d'un durcissement progressif (voir encadré ci-dessous). Le droit d'asile s'est façonné à coup d'arrêtés pris parfois en urgence et au nom de pseudo économies, au point d'en faire une législation d'exception, comme si, dans l'asile, toutes les outrances se justifiaient.

## UN DURCISSEMENT QUI S'ACCÉLÈRE

Nous voilà ainsi à la septième révision. Le projet de 2002 voulait introduire le statut de l'admission humanitaire et la reconnaissance de la persécution non étatique ainsi qu'une nouvelle réglementation sur les Etats tiers qui exclut de la procédure ordinaire en Suisse les demandes émanant de personnes qui ont séjourné auparavant dans un Etat tiers sûr (une sorte de système de Dublin, sans les contreparties en terme d'uniformisation vers le haut du droit d'asile).

Dans la réalité, nous en sommes déjà à la huitième révision, puisque le Conseiller fédéral Blocher a considérablement modifié le projet dont il avait hérité, prenant au passage quelques libertés inédites (refonte du projet entre les deux Chambres, aucun message à l'intention du Parlement, une procédure de consultation ultra rapide et restreinte). Le projet qui sera dis-

cuté au Conseil national est une pâtée indigne d'une tradition humanitaire helvétique, même moribonde ! Plus de trace de l'admission humanitaire. L'exclusion de l'aide sociale, qui frappe depuis avril 2004 les personnes avec une décision de non-entrée en matière (NEM) devrait être élargie à l'ensemble des requérant-e-s d'asile débouté-e-s. La possibilité de limiter l'aide de première nécessité n'a pas été balayée, malgré les avis de constitutionnalistes et du Tribunal fédéral qui ont montré que l'aide d'urgence constitue un noyau intangible. Le durcissement de la clause de non-entrée en matière pour des requérant-e-s d'asile dépourvu-e-s de documents de voyage a également été avalisé par la Commission des institutions politiques du National. Les

*Sous mesures de contrainte.*



demandes d'asile ne seraient ainsi examinées que si les requérant-e-s présentent des documents de voyage ou rendent vraisemblable «leur qualité de réfugié». Auparavant, le dépôt d'autres documents officiels ou la présence d'indices de persécution entraînaient l'entrée en matière. Une détention pour insoumission est proposée; la durée maximale cumulée des formes de déten-

tion passerait à 24 mois pour les adultes et à douze mois pour les mineur-e-s. A cette dégradation honteuse, il s'agit de réagir, en rendant possible un probable référendum puis en plaçant résolument la bataille politique sur le plan de la dignité humaine et des libertés fondamentales.

*Valérie Boillat*

## SURVOL, NON EXHAUSTIF, DES MODIFICATIONS DE LA LOI SUR L'ASILE AU COURS DES 20 DERNIÈRES ANNÉES:

- 1984: début de la traque aux demandes d'asile classées comme «manifestement sans fondement».
- 1988: Le Conseil fédéral obtient la compétence de limiter même en temps de paix le nombre de requérant-e-s d'asile à accueillir, en cas d'afflux extraordinairement important.
- 1990: La Suisse est le premier pays d'Europe à introduire la disposition relative aux pays sûrs. En principe, il n'est pas entré en matière sur les demandes d'asile émanant de ressortissants de pays classés comme «sûrs», à l'exemple de la Bosnie qui figure depuis 2003 sur la liste établie par le Conseil fédéral.
- 1994: La loi fédérale sur les mesures de contrainte est intégrée au droit des étrangers. Elle concerne les étranger-ère-s sans autorisation de séjour valable. La possibilité d'une détention préparatoire de trois mois en vue du refoulement est, entre autres, introduite.
- 1995: L'obligation de verser une prestation de sécurité est introduite pour les requérant-e-s d'asile qui travaillent, à savoir une retenue de 10% sur leur salaire.
- 1998: Entrée en vigueur de l'arrêté fédéral urgent dans le domaine de l'asile, qui ancre de nouveaux motifs de non-entrée en matière dans la loi, notamment en raison d'absence de papiers.
- 1999: 6<sup>e</sup> révision de la loi sur l'asile, qui apporte une amélioration en ce qui concerne les motifs de fuite spécifiques aux femmes. En revanche, les personnes fuyant une situation de violence généralisée, accueillies collectivement avec le statut de personne à protéger, ne peuvent pas bénéficier d'une procédure individuelle.
- Avril 2004: le délai de recours en cas de décision de non-entrée en matière est réduit de 30 à cinq jours ouvrables. Suite à une décision définitive de non-entrée en matière, les requérant-e-s débouté-e-s sont exclu-e-s de l'aide sociale.

NUMÉRO SPÉCIAL : OÙ VA LA SUISSE ?

# Réfugiés, vous êtes virés!

*Le Conseil d'Etat vaudois a fait parvenir une lettre aux employeurs des requérants d'asile déboutés leur ordonnant de procéder à leur licenciement, avec un argument plutôt fallacieux : l'application des consignes de Berne.*

Toute l'affaire repose apparemment sur l'interprétation de l'article 43 de la Loi sur l'asile, en particulier son troisième alinéa. L'article réglemente les activités lucratives des requérants d'asile, stipule que les personnes dont la demande d'asile a été rejetée sont dans l'interdiction de travailler à partir de leur délai de départ. Mais, une clause spéciale contenue dans le troisième alinéa prévoit que la Confédération peut, dans certains cas, «habilitier les cantons à prolonger, au-delà du délai de départ, les autorisations d'exercer une activité lucrative de certaines catégories de personnes si des circonstances particulières les justifient».

Les circonstances particulières, ce sont par exemple celles que vivent les 175 ressortissant-e-s débouté-e-s d'Ethiopie et d'Erythrée vivant dans le canton de Vaud. La politique de ces pays rend impossible leur renvoi, car ils refusent d'accorder des papiers aux personnes qui n'auraient pas manifesté par écrit leur volonté de rentrer au pays. Etant donné la crise politique en cours dans ces pays, «les 175», comme certains les appellent, craignent de rentrer bien que leur demande d'asile ait été refusée. Ainsi en suspens depuis parfois de nombreuses années, la plupart de ces personnes travaillent auprès de divers employeurs dans le canton.

## DIGNITÉ TOUCHÉE

Or, le 28 avril dernier, le service de presse du Conseil d'Etat informait de la décision d'interdire toute activité lucrative aux personnes dont la déci-

sion de renvoi était donnée. Sous prétexte d'obéir aux exigences fédérales, Jean-Claude Mermoud faisait savoir que toutes les personnes déboutées devaient cesser leur activité au plus tôt. Pire, le Conseil d'Etat faisait parvenir, par l'intermédiaire du Service de la population (SPOP), une lettre aux employeurs leur demandant de licencier leurs travailleurs et travailleuses jusqu'à la fin du mois de juillet.

Argaw Mekonnen, Ethiopien en Suisse depuis 1996 et président de l'Association des Ethiopiens requérants d'asile du canton de Vaud, est l'un d'eux. Ce père de famille, à qui on a refusé l'asile politique mais sans date de retour, a du mal à dissimuler sa colère. «Avec cette décision, on touche à notre dignité. Certains d'entre nous gagnent juste assez pour vivre et font des travaux dont les Suisses ne voudraient pas. Nous licencier serait de la discrimination, et c'est illégal.»

Employé à l'Hôtel Beau-Rivage, il avait commencé à la plonge, et y travaille aujourd'hui comme caviste. L'établissement a réagi à la demande du Conseil d'Etat en négociant discrètement une prolongation du temps de travail pour Argaw et ses collègues jusqu'à la fin septembre. Il faut dire que l'hôtel emploie 21 personnes concernées par l'interdiction de travail, et, en pleine haute saison, un licenciement massif lui aurait été fatal.

Cependant, le Beau-Rivage n'a pas souhaité se joindre aux 23 employeurs «socialement responsables»

qui se sont publiquement mobilisés contre la décision de Jean-Claude Mermoud. Invoquant évidemment les conséquences économiques des licenciements prévus sur leurs entreprises, ils ont, dans une lettre datée du 20 juillet adressée au Conseil d'Etat, relevé leur caractère inhumain. Etablissements médico-sociaux, cafés-restaurants, industries et entreprises de nettoyage se disent «heurtés de devoir licencier des personnes qui sont en Suisse souvent depuis plusieurs années, qui ont fait de gros efforts d'adaptation à nos mœurs et coutumes alors même qu'elles ont vécu des situations traumatisantes par le passé.» Ceci est pour eux «d'autant plus grave que, dans les faits, la plupart de ces personnes ne pourront quitter la Suisse dans un proche avenir». Enfin, ils relèvent le côté absurde de pousser vers l'assistance sociale des travailleurs qui avaient peu à peu acquis une autonomie financière.

## POUSSÉS À L'ASSISTANCE

Cette prise en charge par les finances publiques vaudoises figure également au centre de l'interpellation déposée en mai par la socialiste Michèle Gay-Vallotton. Elle demande au Conseil d'Etat une estimation des coûts supplémentaires qu'engendrerait la prise en charge par l'assistance de toutes les personnes concernées par cette interdiction de travail. «Les coûts d'une telle prise en charge seront très importants, explique la députée. Les gens qui travaillent sont très nombreux, et ils paient leurs impôts, leurs assu-

rances sociales, etc... Le Conseil d'Etat a pris la précaution de ne pas chiffrer cela». Mais surtout, elle réfute la base de l'argumentation de Jean-Claude Mermoud. «Les choses ne sont pas claires dans la décision du Conseil d'Etat. Les arguments utilisés ne sont pas valables.» La décision est justifiée par l'application de la loi fédérale, mais Michèle Gay-Vallotton est persuadée que d'autres cantons dispensent des autorisations de travail dans des circonstances similaires.

Ce qui est confirmé par la cheffe du Service de l'asile et des réfugiés de l'Etat de Neuchâtel, Joanna Werhonic. Sur la décision du Conseiller d'Etat Bernard Soguel, le canton permet à des requérants dont la demande d'asile a été refusée de travailler au-delà du délai de départ, dans le cas où ces personnes seraient dans l'incapacité d'être renvoyées. Ce qui, selon la cheffe, concernerait également des ressortissants éthiopiens.

Alors si ce n'est la stricte obéissance à Berne, quelle est donc la motivation qui pousse le Conseil d'Etat à prendre une décision aussi injuste ? «Cela marque un changement dans la politique du canton, clame Michèle Gay-Vallotton. C'est absolument indigne. On veut faire de ces gens de vrais assistés, pour ensuite pouvoir prouver que ce sont des profiteurs.» Une politique «de dissuasion» sensée pousser les gens à quitter le pays, alors que l'on sait pertinemment que cela n'est pas possible.

Anouk Henry

## NUMÉRO SPÉCIAL : OÙ VA LA SUISSE ?

Les articles qui suivent reprennent certains éléments du Dossier de PdG No 22 sur la montée de l'UDC à partir des articles de Michaël Girod, Olivier Longchamp, André Mach et Philipp Müller.

# De la marge au centre du «bloc bourgeois»

Entre 1991 et 1999, l'UDC a quasiment doublé son poids électoral. Elle est devenue le premier parti de Suisse et a encore progressé lors des élections fédérales d'octobre 2003 pour atteindre 26.7% des voix. Jamais dans l'histoire suisse, un parti n'a connu pareille ascension politique. Celle-ci s'est finalement concrétisée par l'élection au Conseil fédéral de son principal représentant, Christoph Blocher. L'UDC est ainsi devenue le parti dominant de la coalition gouvernementale, et surtout le leader incontesté de la droite. Ce rééquilibrage des rapports de force au sein du «bloc bourgeois» constitue un changement majeur du paysage politique suisse.

## UNE ASCENSION FULGURANTE DANS LES ANNÉES 1990

Les principales étapes de la montée en puissance de l'UDC sont marquées dans un premier temps par le "phagocytage" des petits partis d'extrême-droite et par le grignotage de l'électorat des partis de droite. Aux élections de 1991, les petits partis d'extrême-droite (Démocrates suisses et Parti de la Liberté) ralliaient encore 10,8% des voix, la droite classique (PRD, PDC et Parti libéral) 42% alors que l'UDC ne dépassait pas les 12%. En octobre 2003, l'extrême-droite avait chuté à 2,8%, la droite classique à 33,9% et l'UDC approchait les 27%, avec de nombreuses percées dans

des cantons où le parti était absent (voir le tableau ci-dessous). Alors qu'aux élections de 1999 ses succès se concentraient encore essentiellement en Suisse alémanique, l'UDC progressait le plus fortement en Suisse romande lors des élections de 2003 (+7 députés sur les 11 nouveaux sièges gagnés).

Ces succès électoraux n'auraient pas été possibles sans la mise sur pied d'une véritable «machine de guerre» politique en campagne permanente, appuyée par l'Association pour une Suisse indépendante et neutre (ASIN) et grâce au soutien financier de riches bailleurs de fonds, principalement zurichois ainsi que d'une partie des milieux patronaux. Dans le contexte des années 1990, marqué à la fois par la récession économique et par une certaine crise identitaire suisse face à la perspective d'un rapprochement vers l'Union européenne, de larges franges de la population dans une situation d'insécurité sociale et culturelle se sont ralliées aux sirènes de l'UDC (voir tableau p. 10).

## L'UDC DONNE LE TON DE LA POLITIQUE SUISSE

Malgré ses nombreuses contradictions, l'ancien parti agrarien, avec ses deux conseillers fédéraux et le plus grand groupe parlementaire, représente aujourd'hui le véritable leader de la droite et donne les impulsions en matière de

Heureusement démontée.



politique à l'égard des étrangers (durcissement de la loi sur les étrangers et sur l'asile), en matière financière ou dans le domaine de la politique sociale (révision de l'assurance invalidité). La meilleure recette pour masquer ses faiblesses et ses incohérences consiste pour l'UDC à stigmatiser les plus faibles: les requérants d'asile, les travailleurs étrangers, les personnes qui abuseraient de l'aide sociale ou de l'assurance invalidité, des catégories sociales qui vivraient aux crochets de l'Etat et du peuple suisse travailleur. Derrière cette politique du «bouc émissaire», dont l'objectif principal est de détourner les citoyen-ne-s des vrais enjeux, se cache une stratégie bien plus cynique et ambitieuse visant à remettre en cause toutes les formes de redistribution des richesses en faveur des plus faibles.

D'autre part, la stratégie de l'UDC suisse, sous l'impulsion de son aile zurichoise, a consisté à écartier progressivement les représentants de la tendance agrarienne tra-

ditionnelle pour les remplacer par de «fidèles lieutenants» cantonaux alignés sur les ordres des dirigeants zurichois. Cependant, les succès et le pouvoir de l'UDC restent encore fragiles face à ses multiples contradictions, en particulier depuis l'accession de Blocher au gouvernement (voir p. suivante).

## LA GAUCHE INTERPELLÉE...

Face à cette profonde mutation du paysage politique suisse, la gauche, et le PS en particulier, se trouvent directement interpellés. Alors que l'UDC a réussi à s'imposer comme le principal parti d'opposition à un gouvernement de coalition, déjà largement dominé par la droite, le PS se trouve aujourd'hui dans une situation complètement nouvelle. Avec un Conseil fédéral et un parlement de plus en plus marqués à droite, le PS doit clairement devenir la seule opposition crédible, et cela malgré son maintien au Conseil fédéral. Dans ce contexte, le PSS se doit aussi de repenser sa stratégie politique (voir p. 28 ss.).

## ÉLECTIONS FÉDÉRALES AU CONSEIL NATIONAL 1971-2003 (EN %):

|                                  | 1971        | 1975        | 1979        | 1983        | 1987        | 1991        | 1995        | 1999        | 2003        |
|----------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Extrême droite                   | 7,5         | 5,8         | 2,2         | 3,8         | 6,4         | 10,8        | 9,3         | 4,8         | 2,8         |
| UDC                              | 11,1        | 9,9         | 11,6        | 11,1        | 11          | 11,9        | 14,9        | 22,5        | 26,7        |
| Droite classique (PRD, PDC, PLS) | 44,3        | 45,7        | 48,1        | 46,3        | 45,2        | 42          | 39,7        | 38,1        | 33,9        |
| <b>Total Droite</b>              | <b>62,8</b> | <b>61,5</b> | <b>61,9</b> | <b>61,3</b> | <b>62,7</b> | <b>64,8</b> | <b>63,9</b> | <b>65,4</b> | <b>63,3</b> |
| PSS                              | 22,9        | 24,9        | 24,4        | 22,8        | 18,4        | 18,5        | 21,8        | 22,5        | 23,3        |
| Verts (+POCH)                    | 0,1         | 1,1         | 2,5         | 5,1         | 8,5         | 7,5         | 6,5         | 5,3         | 8           |
| Petits partis gauche             | 2,9         | 2,7         | 2,5         | 1,4         | 1,4         | 1,4         | 1,5         | 1,4         | 1,2         |
| <b>Total Gauche</b>              | <b>25,8</b> | <b>28,6</b> | <b>29,5</b> | <b>29,4</b> | <b>28,3</b> | <b>27,4</b> | <b>29,8</b> | <b>29,2</b> | <b>32,5</b> |
| Autres                           | 11,3        | 10          | 8,6         | 9,3         | 9           | 7,8         | 6,6         | 5,4         | 4,2         |

Tiré de l'Office fédéral de la statistique.

## NUMÉRO SPÉCIAL : OÙ VA LA SUISSE ?

# Les multiples contradictions de l'UDC

*Une des clefs du succès de l'UDC est d'avoir réussi à gommer ses contradictions grâce à un discours populiste et démagogique.*

S'imposer à la fois comme le parti des classes populaires et obtenir le soutien des milieux patronaux, voilà un des tours de force qu'ont réussi l'UDC et Christoph Blocher pour asseoir leurs succès électoraux. A cet égard, la composition de l'électorat de l'UDC est très révélatrice des contradictions de l'UDC (voir tableau ci-dessous). Ainsi, malgré un programme politique remettant en cause les assurances sociales et soutenant un allègement de la fiscalité des plus aisés, l'UDC est devenue le premier parti parmi les couches salariées les plus modestes. De même, parmi la population âgée, que le PSS peine à mobiliser (17%), l'UDC sort largement en tête (31%), alors que ce même parti n'avait pas hésité à proposer en mars 2000 de privatiser l'AVS et d'élever l'âge de la retraite à 68 ans!

## LES UDC DES VILLES ONT SUPPLANTÉ CEUX DES CHAMPS

Ces clivages au sein de la base électorale du parti se retrouvent aussi au niveau de son programme politique et de ses élus, qui ont souvent des profils très contrastés.

C'est sur le plan de son programme politique que les contradictions sont les plus fortes. Jusqu'à maintenant, la rhétorique populiste et xénophobe du parti avait largement permis de masquer ses priorités en matière de politique sociale et économique. Cela se retrouve notamment dans son programme économique, qui combine à la fois protectionnisme sectoriel et ultra-libéralisme, mais également dans sa politique à l'égard des étrangers. Tout en étant ouvertement xénophobe, l'UDC compte dans ses rangs de nombreux

entrepreneurs n'hésitant pas à exploiter une importante main-d'œuvre étrangère.

Au niveau du personnel politique, on peut aussi clairement distinguer des clivages assez forts, avec, d'un côté, une aile économique, incarnée notamment par des députés comme Peter Spühler (membre du Conseil d'administration de l'UBS), Hans Kaufmann ou Jean-François Rime en Suisse romande, qui adopte une ligne clairement néo-libérale, et de l'autre, une tendance plus xénophobe et conservatrice, moins liée aux milieux économiques, comme Hans Fehr, Oskar Freysinger ou Yvan Perrin en Suisse romande, qui se mobilise essentiellement sur les dossiers concernant les étrangers ou la politique étrangère.

Depuis le refus populaire du «paquet fiscal» et des naturalisations facilitées en 2004, c'est plutôt l'aile conservatrice xénophobe qui a le vent en poupe. Ces deux franges se retrouvent divisées sur la question de l'élargissement de la libre-circulation aux nouveaux Etats-membres de l'Union européenne.

## BLOCHER AU CONSEIL FÉDÉRAL: ACCENTUATION DES CONTRADICTIONS?

Depuis l'élection de Blocher au Conseil fédéral, le «parti du peuple» ne peut plus se plaindre de ne disposer que d'un «demi-conseiller fédéral», terme dont son représentant Samuel Schmid a été affublé; bien au contraire, ses deux conseillers fédéraux, accompagnés de Hans-Rudolf Merz et de Pascal Couchepin, disposent maintenant d'une majorité bien ancrée à droite.

Au Conseil fédéral, Christoph Blocher a jusqu'à

maintenant réussi l'exploit de donner le ton en matière de restructuration de l'administration et dans le domaine financier, tout en passant pour une victime mise en minorité par ses collègues. Tout en reprochant à ces derniers d'intervenir dans les campagnes des votations référendaires, Blocher est intervenu publiquement à plusieurs reprises pour soutenir le «paquet fiscal» au printemps 2004.

Pour sa part, l'UDC connaît des temps plus difficiles sur le plan électoral depuis l'élection de son chef incontesté au gouvernement. Le parti a connu quelques défaites référendaires importantes, que ce soit avec le «paquet fiscal», le refus de l'élévation de l'âge de la retraite des femmes en 2004 ou plus récemment l'adoption de l'Accord de Schengen, même s'il a gagné sur le refus de la naturalisation facilitée.

Les tensions internes au sein du parti se sont aussi matérialisées dans quelques cuisants échecs électoraux. Dans son bastion zurichois, lors de la succession du conseiller d'Etat UDC, jugé trop mou et conciliant par son parti, le candidat Toni Bortoluzzi s'est retrouvé genou à terre et l'UDC a dû céder un siège au profit du candidat PDC. De même, plusieurs élections cantonales se sont soldées par des défaites pour l'UDC, notamment à Neuchâtel.

Ces quelques signes d'érosion ou de recul ne sauraient cependant masquer le fait que la «blocherisation» de la vie politique a gagné du terrain ces dernières années sur de nombreux enjeux politiques.

André Mach

## QUI VOTE POUR QUI?

| Choix du parti selon le revenu du ménage (entre parenthèse différence avec 1999)    |            |            |                |           |            |
|---|------------|------------|----------------|-----------|------------|
|   | ≤3000      | 3000-5000  | 5000-7000      | 7000-9000 | ≥9000      |
| UDC   | 37% (+11%) | 26% (+8%)  | 28% (+6%)      | 20% (-4%) | 22% (-3%)  |
| PSS   | 12% (-1%)  | 26% (+3%)  | 23% (-3%)      | 26% (-5%) | 29% (+11%) |
| PRD   | 16% (-5%)  | 14% (-10%) | 15% (-2%)      | 25% (+3%) | 23% (+4%)  |
| PDC   | 21% (+4%)  | 19% (+4%)  | 12% (-2%)      | 15% (+2%) | 13% (-5%)  |
| Choix du parti selon le niveau de formation (entre parenthèse différence avec 1999) |            |            |                |           |            |
|   | Bas        | Moyen      | Elevé          |           |            |
| UDC   | 43% (+23%) | 30% (+2%)  | 19% (+5%)      |           |            |
| PSS   | 18% (+4%)  | 23% (+2%)  | 27% (-2%)      |           |            |
| PRD   | 8% (-13%)  | 18% (-2%)  | 20% (-1%)      |           |            |
| PDC   | 21% (-)    | 15% (+1%)  | 12% (-3%)      |           |            |
| Choix du parti selon l'âge (entre parenthèse différence avec 1999)                  |            |            |                |           |            |
|   | 18-39 ans  | 40-65 ans  | 66 ans et plus |           |            |
| UDC   | 25% (-2%)  | 27% (+5%)  | 31% (+9%)      |           |            |
| PSS   | 28% (+3%)  | 24% (-)    | 17% (-)        |           |            |
| PRD   | 13% (-1%)  | 20% (+4%)  | 22% (-2%)      |           |            |
| PDC   | 11% (-3%)  | 16% (-)    | 17% (-2%)      |           |            |

*Ces données sont tirées du rapport GFS sur les élections nationales d'octobre 2003, disponible sous [www.gfs.ch](http://www.gfs.ch). Le faible nombre des personnes interrogées pour chacun des partis nous invite à la prudence quant à une trop grande généralisation des résultats.*

NUMÉRO SPÉCIAL : OÙ VA LA SUISSE ?

# Où va le monde syndical suisse ? Un état des lieux

Lors de la dernière décennie, la situation des syndicats en Suisse s'est dégradée. Des transformations du monde du travail aux attaques d'un patronat en mal de «flexibilisation», tout cela a fait reculer la présence syndicale dans notre pays. Un regain de combativité se fait attendre, surtout à l'heure où le débat sur l'élargissement de la circulation des personnes fait rage.

## UN MONDE DU TRAVAIL QUI CHANGE

L'essor du secteur des services face à celui de l'industrie, l'accroissement du temps partiel et l'individualisation croissante des conditions de travail ont miné les capacités de mobilisation et d'engagement des syndicats. En Suisse, entre 1990 et 2000, la part des emplois dans les services est passée de 63 à 69% alors que ce nombre baissait dans l'industrie, terreau traditionnel du recrutement syndical, de 32 à 26%. Conséquence: la fonte des effectifs.

La seule Union Syndicale Suisse (USS) a ainsi vu baisser ses effectifs en moyenne de 13% sur la période 1990-2000 (voir tableau page suivante). Par branche, des disparités apparaissent. Les syndicats de l'industrie et de la construction déclinent rapidement (-33% pour le SIB, -18% pour la FTMH) tandis que les syndicats des services publics subissent aussi un déclin quoique plus lent (-12% pour le SSP et -7% pour le SEV). Seul le syndicat du tertiaire *Unia* progresse, lui qui avant sa fusion avec la FTMH et le SIB dans la centrale *UNIA* avait quasi triplé ses effectifs pour arriver à 19 000 membres en 2003. Cependant, et même si cette dernière tendance est

encourageante, il n'en reste pas moins que le tertiaire demeure aujourd'hui encore un «désert syndical».

## DES ATTAQUES TOUS AZIMUTS

Depuis le début des années 1990, les autorités fédérales et le patronat suisse ont mené une politique de flexibilisation du marché du travail. Au plan fédéral, c'est *via* les révisions de la loi sur le chômage et des ordonnances entourant son application (baisse des indemnités, limitation des jours d'indemnisation, etc.) que la flexibilité du marché du travail a été renforcée. De sorte qu'en 2003 *Avenir Suisse*, la boîte à idées des multinationales suisses, fanfaronnait: «avec les mesures de 1996 en faveur du marché de l'emploi, la Suisse a déjà réalisé beaucoup de projets qui n'en sont qu'au stade de la discussion en Allemagne dans le cadre de l'approche Hartz visant à assurer le placement rapide des sans-emploi» (*Avenir Suisse, Cavalier seul*, 2003, p. 58). L'approche Hartz qui, rappelons-le, a eu le mérite en Allemagne de faire descendre dans la rue en 2004 des milliers de personnes contre la flexibilisation des conditions de travail et d'embauche. Le durcissement de l'application de l'assurance-chômage par le Conseil fédéral n'ont pas suscité de fortes résistances...

Le patronat suisse lui s'est chargé de la remise en cause des conventions collectives de travail (CCT) en bataillant ferme contre les mécanismes d'adaptation des salaires au coût de la vie et la fixation de la durée du travail. Ici, les résistances syndicales ont été ponctuelles. En vain. Ainsi, le recul a été net dans l'in-

Les articles qui suivent réactualisent certains éléments du Dossier de PdG No 27 sur le syndicalisme suisse, à partir des contributions de Arnaud Bouverat, André Mach et Yves Steiner.



Ressources rares.

industrie des machines (avec l'annualisation du temps de travail), la chimie ou les arts graphiques. Un temps, le secteur de la construction a fait illusion avec l'obtention de la retraite anticipée suite à une grève nationale en 2002. Cependant, le 26 mai dernier, *UNIA* et *Syna* ont concédé à la Société suisse des entrepreneurs (SSE) une flexibilisation accrue du temps de travail et une libéralisation du travail le samedi lors du renouvellement de la principale convention du secteur, celle du gros-œuvre.

## REGAIN DE COMBATIVITÉ?

Le tableau est donc plutôt pessimiste. Deux changements de tendance semblent cependant se dessiner. Depuis 2001, l'USS a stoppé l'hémorragie et a vu une hausse de ses effectifs. Entre 2001 et 2003, le nombre de membres a en effet augmenté de près de 9000. Malgré cela, ces changements de fond ont aussi entraîné des réorganisations dans le paysage syndical, des réorganisations menées à un moment difficile où patronat et autorités fédérales

entamaient une importante campagne contre le travail.

Autre perspective encourageante: un certain regain de combativité syndicale ces dernières années, avec notamment quelques succès engrangés lors de luttes ponctuelles menées dans l'industrie, en particulier en Suisse romande. Au niveau national, la campagne contre les bas salaires lancée par l'USS à la fin des années 1990 a aussi permis l'introduction de salaires minimaux dans plusieurs CCT, dans des secteurs où les salaires étaient alors particulièrement bas. En cas d'approbation de l'extension de la libre-circulation des personnes aux nouveaux Etats de l'Union européenne, l'application efficace des mesures d'accompagnement constituera un enjeu majeur pour le syndicalisme suisse. Lorsque celui-ci, aux côtés des commissions tripartites cantonales, devra se mobiliser pour veiller à la mise en œuvre de ces mesures, soit l'introduction de salaires minimum ou l'extension du caractère obligatoire des CCT en cas de constat de dumping salarial.

## NUMÉRO SPÉCIAL : OÙ VA LA SUISSE ?

# UNIA: Acquis et défis d'une fusion

*Avec la création d'UNIA en automne 2004, la plus importante réorganisation de l'histoire du mouvement syndical suisse a eu lieu. Une fusion riche d'espoirs et de défis...*

La fusion entre la Fédération des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie (FTMH), le Syndicat Industrie et Bâtiment (SIB), la Fédération du commerce, des transports et de l'alimentation (FCTA) et Unia, le syndicat du tertiaire, a donné naissance en automne dernier au plus grand syndicat suisse.

Le SIB et la FTMH, les deux plus importantes fédérations de l'USS, ont longtemps été les «frères ennemis» du mouvement syndical. Et leurs relations jalonnées par bien des disputes, notamment sur la question de la Paix du travail. La FOBB (syndicat du bois et du bâtiment), ancêtre du SIB, a toujours été très critique à l'égard d'une application stricte de la Paix du travail. A plusieurs reprises, celui-ci s'en est distancé alors que la FTMH, principal artisan des Accords de la Paix du travail de 1937, y est restée très fidèle.

## ACQUIS

En raison de leur histoire et des branches d'implantation différentes des deux syndicats, l'intégration des deux

organisations ne sera pas chose facile. Cependant, ces deux traditions semblent désormais converger vers une stratégie combative face aux durcissements du patronat.

A côté du «pôle secteur public» de l'USS, composé du SSP, du Syndicat des cheminots (SEV) et de celui de la Communication (au total environ 120 000 membres), UNIA comptera plus de 200 000 membres à son actif. Sa force de frappe sera donc considérable, avec ses 1000 collaborateurs, sa centaine de secrétaires et permanences répartie dans quatorze régions. Il sera actif dans une soixantaine de branches couvrant quatre secteurs principaux: industrie (machines, horlogerie, chimie, etc.), construction, artisanat et tertiaire (hôtellerie, restauration, distribution, assurances, etc.).

Face à la dureté du monde du travail et à ses mutations, les salariés et salariées sont condamnés à changer de plus en plus fréquemment d'emploi et de profession durant leur vie active. Il y a donc nécessité pour les syndicats de s'organiser sur une base

qui n'est plus celle de la corporation, mais celle de l'interprofession. De même, les concurrences entre syndicats sur leurs sphères respectives de recrutement ont souvent donné lieu à des rivalités et tensions stériles entre fédérations syndicales. La création d'UNIA devrait permettre de remédier à ces deux problèmes.

## DÉFIS

Parmi les principaux défis auxquels doit faire face le «nouveau géant» du paysage syndical suisse, on peut mentionner quatre objectifs principaux:

Se montrer combatif: Face à l'arrogance du patronat de remettre en cause le moindre acquis en matière de droit du travail et de conventions collectives de travail, le nouveau syndicat se devra d'adopter un profil combatif et d'envisager tous les moyens de lutte. Au vu des premières réactions des milieux patronaux à la création d'UNIA (refus de signer certaines CCT avec UNIA), la nouvelle fédération syndicale est crainte par les patrons.

Pas de syndicalisme sans démocratie: Afin d'éviter la mise

sur pied d'un appareil bureaucratique trop lourd et coupé des réalités de ses membres, la démocratie interne restera le meilleur moyen pour être à l'écoute de la base et pour permettre une solide implantation sur le terrain, dans les entreprises.

## S'IMPLANTER DANS LES DÉSERTS SYNDICAUX

L'avenir du syndicalisme est là où il n'est pas présent aujourd'hui. La Suisse souffre encore particulièrement de ses «déserts syndicaux» du secteur tertiaire. Cela concerne tout particulièrement les femmes, qui restent largement sous-représentées au sein du mouvement syndical. Même si l'offensive lancée par Unia depuis 1996 dans la vente et la restauration ainsi que par le SSP dans le domaine de la santé ont déjà rapporté quelques fruits, l'essentiel du travail reste encore à faire...

## L'HEURE DES ALLIANCES

«L'union fait la force» déclaraient les annonces de la création du nouveau syndicat UNIA, une assertion encore loin de la réalité syndicale. Syndicalismes de lutte ou plus institutionnels et modérés se sont régulièrement opposés, des distinctions qui restent cependant le plus souvent loin des préoccupations premières des syndiqué-e-s. Ces différentes traditions, ancrées dans l'histoire des différentes organisations syndicales, peuvent aujourd'hui se transformer en un obstacle à la meilleure défense des salarié-e-s. D'autre part, sur le plan politique, UNIA devra aussi, sans pour autant se subordonner à un parti politique, coordonner ses stratégies avec les forces politiques progressistes afin de lutter efficacement contre les mesures de démantèlement proposées par la droite et les milieux patronaux.

## ÉVOLUTION DES MEMBRES DE L'USS ET DE SES PRINCIPALES FÉDÉRATIONS (EN MILLIERS)

|      | 1970  | 1980  | 1985  | 1990  | 1995  | 2000  | 2001  | 2002  | 2003  | 1990/<br>2000 |
|------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|---------------|
| USS  | 436.7 | 459.9 | 443.6 | 443.9 | 419.8 | 386.5 | 384.2 | 384.7 | 393.1 | -13%          |
| SIB* | 112.4 | 127.2 | 127.3 | 136.1 | 121.5 | 91.0  | 91.3  | 92.0  | 91.0  | -33%          |
| FTMH | 126.3 | 132.3 | 118.3 | 110.9 | 102.5 | 91.0  | 89.9  | 88.4  | 88.1  | -18%          |
| Unia | -     | -     | -     | -     | 7.0   | 15.6  | 16.6  | 17.6  | 19.0  | -             |
| FCTA | 33.8  | 29.9  | 28.4  | 26.6  | 28.9  | 17.1  | 17.0  | 15.2  | 14.4  | -36%          |
| SEV  | 58.4  | 57.2  | 57.9  | 57.7  | 59.5  | 53.6  | 53.1  | 51.4  | 50.1  | -7%           |
| SSP  | 39.3  | 42.0  | 40.4  | 41.6  | 40.5  | 36.6  | 36.8  | 36.3  | 36.1  | -12%          |

\* avant 1992: Fédération des ouvriers du bois et du bâtiment (FOBB) + Fédération du textile, de la chimie et du papier (FTCP).

En italique, les fédérations qui composent UNIA.

NUMÉRO SPÉCIAL : OÙ VA LA SUISSE ?

# Le monde syndical à l'épreuve de la libre circulation

*Comme le patronat et la majorité des partis politiques, les syndicats diront oui à la libre circulation des personnes. Restera ensuite à faire respecter les mesures d'accompagnement.*

Ce 25 septembre, le peuple suisse votera encore sur un paquet : celui de l'extension de la libre circulation des personnes aux nouveaux Etats membres de l'Union européenne (UE) et la révision des mesures d'accompagnement. Dans sa majorité, la gauche et les syndicats bataillent pour le oui. Tout comme le patronat et la droite, exception faite de ses secteurs nationalistes. Un consensus qui cependant ne fait pas l'unanimité là où la libre circulation aura un impact réel, sur les places de travail, où la peur du *dumping* salarial est grande.

La faïtière des syndicats suisses, l'Union syndicale suisse (USS) en est consciente. Sa principale composante, la centrale UNIA aussi. Un temps, certaines de ses sections flirtaient avec l'idée d'une consultation populaire. Aujourd'hui, seule sa section tessinoise se prononce contre la libre circulation. Mais surtout, c'est bien sur les chantiers que les délégués d'UNIA peinent à convaincre, tant l'arrivée de travailleurs des pays ex-communistes hante les esprits (*24Heures/TdG*, 15.07.2005). Une angoisse qui s'exprime désormais ouvertement sur le lieu de travail et dans les sondages.

## DES DEMI-MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

Pourtant, les arguments des syndicats sont alléchants. En effet, si les syndicats ont renoncé fin décembre au référendum contre l'extension de la libre circulation des personnes, c'est en raison d'un accord ficelé avec le patronat sur le renforcement des mesures d'accompagnement. Concrètement, ces mesures incluent l'extension facilitée des

conventions collectives de travail (CCT) et l'obligation d'engager 150 inspecteurs du travail au niveau cantonal. Des revendications pour lutter contre le *dumping* salarial et sur lesquelles le patronat avait toujours refusé d'entrer en matière. C'est dire combien, pour les patrons, l'ouverture du marché du travail aux pays de l'Est est un enjeu d'importance.

Sur le papier donc, l'accord passé entre l'USS et le patronat est exemplaire, d'autant que les droits syndicaux en Suisse partent de très bas en comparaison internationale. Mais le papier est une chose, la mise en œuvre en est une autre. Et là, de gros nuages s'annoncent à l'horizon. Quelques jours après l'accord signé avec le patronat et une semaine avant la création d'UNIA, son futur co-président, V. Pedrina ne cachait pas ses craintes : «*Nous avons en particulier réussi à faire passer l'idée d'un renforcement substantiel des contrôles. Mais il s'agit là d'un minimum et il faudra que tout soit mis en œuvre, ce dont je ne suis pas sûr*» (*Le Temps*, 09.10.2004). Des craintes confirmées deux mois plus tard par le président de l'USS, P. Rechsteiner, qui commentait les premières expériences de contrôle menées depuis le 1er juin 2004, date de l'entrée en vigueur de la libre circulation avec l'UE : «*Les contrôles des salaires et l'activité des commissions tripartites, qui, dans de nombreux cantons, ne fonctionnent pas ou pas correctement même six mois après l'entrée en vigueur de ses mesures, nous préoccupent au plus haut point*» (*Le Temps*, 22.12.2004). Préoccupation légitime. Mais comment s'as-

surer de leur fonctionnement, c'est-à-dire avec quels moyens et dans quel contexte ?

## L'ENJEU DE LA MISE EN OEUVRE

Les moyens sont connus, à commencer par la réorganisation du syndicalisme suisse autour de la centrale UNIA. Une centrale syndicale forte sera certainement un atout de poids lorsqu'il s'agira de faire pression sur les autorités politiques et le patronat pour faire respecter les mesures d'accompagnement. Un travail qui a bien sûr déjà débuté. Cependant, il ne faut pas surestimer la force du contre-pouvoir syndical d'UNIA, tant le contexte dans lequel le syndicalisme suisse se trouve aujourd'hui est difficile après plus de dix années d'attaques de la part des autorités fédérales et du patronat. Le rapport de forces semble bien défavorable aux syndicats pour faire respecter les clauses d'accompagnement chèrement négociées avec le patronat. Et à ce titre, la

première épreuve de force avec le patronat aura bientôt lieu lorsqu'il s'agira de définir les salaires minimaux d'usage, les inscrire dans les CCT et faire reconnaître concrètement les cas d'abus et de *dumping* salarial. Parallèlement, le combat devra aussi s'orienter sur l'inspection du travail où bien des cantons sont encore à la traîne, sans compter sur le manque de personnel formé à ce type de travail.

Aujourd'hui, à moins d'un mois du vote sur la libre circulation, médias et politiques en appellent à corps et à cris aux syndicats pour que le oui passe la rampe. Les patrons eux laissent faire, comme toujours. Curieuse ironie donc qui veut que les syndicats deviennent les porte-drapeaux de la libre circulation tout en sachant que la mise en œuvre des mesures qui accompagnent celle-ci sera plus que risquée. Et ici, les syndicats ont tout à perdre. Ou du moins leurs membres.

Yves Steiner



Des cierges pour le 25 septembre.

# La saga de «JR»

Dès la première parution de Pages de gauche un curieux personnage apparaît, tout d'abord en dernière page, puis en page 2. Cet être maléfique tente maladroitement d'illustrer le thème du Dossier traité mensuellement dans chaque numéro. Vous l'aurez peut-être reconnu, c'est Jean-Rodolphe, dit «JR», une représentation simpliste, mais cependant évocatrice, d'un archétype caricatural. Petite rétrospective.



N°1, mai 2002: Assurance maladie: la guerre à la solidarité!



N°2, juin 2002: L'insécurité sociale.



N°3, juillet-août 2002: Mouvements(s) pour un autre monde.



N°4, septembre 2002: La misère électrique: NON à la LME.



N°6, novembre 2002: Droit de cité à l'Université.



N°9, février 2003: Quelle politique économique?



N°8, janvier 2002: Libertés personnelles après le 11 septembre.



N°10, mars 2003: Féminisme: des enjeux qui durent...



N°23, mai 2004: Eclairages sur l'Europe.



Inédit.



N°14, juillet-août 2003: Fin de législature: où va la Suisse?



N°12, mai 2003: L'eau: un bien commun convoité.



N°13, juin 2003: Pouvoirs de gauche?



N°16, octobre 2003: Retraites: réplique à la droite.



N°17, novembre 2003: Socialistes et Conseil fédéral: le dilemme.



N°18, décembre 2003: Migrations: l'impasse sécuritaire.



N°21, mars 2004: Halte à cette fiscalité de classe.



N°20, février 2004: Le parti socialiste: un parti d'opposition.



N°24, juin 2004: Mais de qui se foot-on?



N°26, septembre 2004: La gauche au pays du McDo.



N°31, février 2005: Quelle presse au service de qui?



N°27, octobre 2004: Le syndicalisme suisse: un tournant.



N°28, novembre 2004: Quel ordre de marche pour l'armée suisse?



N°33, avril 2005: (Dé)formation professionnelle.



N°29, décembre 2004: L'introuvable égalité des sexes.



N°35, juin 2005: Droit au logement: Etat des lieux.

## NUMÉRO SPÉCIAL : OÙ VA LA SUISSE ?

# L'égalité reste à conquérir

*Si les luttes féministes entreprises dès les années 1970 ont débouché sur des acquis formels et institutionnels évidents, dans les faits, le constat est amer : l'inégalité entre femmes et hommes reste de mise dans la société helvétique. Tour d'horizon des espaces où les rapports sociaux de sexe demeurent à dominante masculine.*

Même si, assurément, les femmes et les hommes ne sont pas égaux, d'un point de vue législatif, en Suisse, ils le sont. Et il serait faux de croire que cela allait de soi. C'est au prix de luttes que les femmes sont parvenues à légitimer un état de fait apparemment «logique». Tout d'abord, en inscrivant formellement dans la Constitution fédérale en 1981 l'égalité entre femmes et hommes «dans les domaines de la famille, de l'instruction et du travail». Ensuite, lorsque dans les années 1980, le droit matrimonial a été rafraîchi, ôtant au conjoint son statut de «chef de famille», puis, dans les années 1990, quand est entrée en vigueur – parmi d'autres – la Loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes qui interdit la discrimination en raison du sexe dans la vie professionnelle (1996). Aussi, depuis juillet 2005, le congé maternité est enfin une réalité.

Pourtant, si ces avancées juridiques représentent de véritables armes de lutte face à la domination masculine, force est de constater que dans les faits, le projet de société défendu par ces lois est loin d'avoir vu le jour.

## UN TRAVAIL DOMESTIQUE GRATUIT

Au niveau de la sphère privée, d'abord, peu d'évolution ces vingt dernières années dans les chaumières helvétiques : sur dix femmes qui vivent dans un ménage comptant des enfants en bas âge, environ neuf sont seules responsables des tâches domestiques et familiales. Dans l'ensemble, les femmes consacrent deux fois plus de temps que les hommes à s'occuper du ménage et de la famille. De leur côté, les hommes, au contraire, se consacrent en premier lieu au travail rémunéré, surtout lorsque les enfants sont en bas âge et la pré-

*L'article qui suit réactualise certains éléments du Dossier de PdG No 29 sur les inégalités femmes-hommes, à partir des articles de Cesla Amarelle, Stéphanie Apothéloz, Elisabeth Wermelinger et Rebecca Ruiz.*

sence d'enfants au sein du foyer n'influe pratiquement pas sur leurs taux d'activité.

## UNE FORMATION CLIVÉE

S'il faut se réjouir de l'amenuisement de l'écart de durée de formation entre les jeunes femmes et les jeunes hommes au cours des vingt dernières années, les choix des formations en question reflètent les inégalités de genre. En effet, les trois quarts des filles choisissent une profession dans une petite liste de dix professions (qui regroupent grosso modo : employée de commerce, travaux de vente, de soins et d'esthétisme), les garçons eux s'investissent dans un éventail bien plus large. De la même façon, au niveau des hautes écoles, même s'il existe aujourd'hui une bonne moitié d'étudiantes en Suisse, il demeure de nombreux domaines où elles restent très minoritaires : orientations écono-

miques, techniques et en sciences naturelles. Ce phénomène s'explique par les situations sociales vécues dans l'enfance, qui enseignent aux enfants le sexisme et les stéréotypes, à travers des idées intégrées durant le parcours scolaire telles que : «les filles sont douées pour la lecture» alors que «les garçons réussissent mieux en maths».

## UNE PARTICIPATION POLITIQUE NON PARITAIRE

Les femmes constituent les 53% de la population en âge de voter mais la proportion de candidatures et d'éluës diminue sensiblement lorsque l'on grimpe les échelons politiques (un tiers de candidatures et un quart d'éluës aux élections de 2003 au Conseil national dont les 61,5% des sièges sont occupés par des femmes engagées dans des partis de gauche). Plus flagrant encore, au sein de l'exécutif fédéral, la perte d'un deuxième siège féminin a porté la proportion de femmes à 14,3%.

## INÉGALITÉS ENTRE HOMMES ET FEMMES

### QUELQUES INDICATEURS

|   | femmes      | hommes      |
|---|-------------|-------------|
| Part des personnes de 25 à 64 ans qui n'ont pas suivi de formation postobligatoire en 2003            | 24%         | 14%         |
| Proportion d'enseignantEs dans les hautes écoles en 2002/03 <sup>1)</sup>                             | 30%         | 70%         |
| Temps hebdomadaire consacré au ménage dans une famille où le plus jeune des enfants a moins de 14 ans | 53 heures   | 26 heures   |
| Salaire médian en 2002, secteur privé   | 4600 francs | 5800 francs |
| Part des personnes travaillant à plein temps pour un salaire inférieur à 3000.- Frs.                  | 11%         | 2%          |
| Personnes actives occupées à temps partiel (jusqu'à 89%)  | 57%         | 11%         |
| Proportion de sièges dans les législatifs cantonaux romands occupés par...                            | 24%         | 76%         |
| Représentation au Conseil national en 2003  | 26%         | 74%         |

**Notes:** 1) *Professeurs, autres enseignants, assistants et collaborateurs scientifiques; toutes sources de financement confondues.*

**Sources:** Pages de gauche no. 29, OFS.

### LES ACQUIS... ET APRÈS ?

Au-delà des différents rapports de domination masculine évoqués, les violences physiques faites aux femmes dans les couples représentent, en Europe, la première cause d'invalidité et de mortalité de celles-ci. Sans oublier la situation extrêmement précaire des femmes étrangères sans statut légal, exploitées sans relâche dans les secteurs informels du marché du travail – prostitution, économie domestique, soins à domicile.

Ainsi, les bons principes sont de plus en plus nombreux dans le champ politique et dans le domaine privé. Mais cela ne sert peut-être qu'à constater que l'écart entre nos bonnes volontés (ou notre bonne conscience) et la réalité ne cesse de s'élargir. Espérons que non.

## NUMÉRO SPÉCIAL : OÙ VA LA SUISSE ?

# Le mâle à l'état «brute»

**La violence conjugale est encore aujourd'hui un sujet tabou, malgré la conscience diffuse de son ampleur. Pour preuve le peu d'attention qu'elle rencontre dans les médias et les débats politiques ou publics. Par peur de créer, enfin, un séisme ?**

Un paradoxe piquant et intéressant : la violence domestique est la forme la plus exacerbée et la plus connue de la domination de l'homme sur la femme, mais elle est aussi la plus cachée, la moins extériorisée. De la gifle et les coups de ceinturon aux violences verbales et sexuelles, elle est pourtant d'autant plus révoltante, odieuse et abjecte qu'elle participe de l'humiliation, et, comme toute les formes de rapport de dominant à dominé, d'une inconscience préoccupante de la partie «forte». Autre contradiction : il s'agit d'un phénomène presque aussi vieux que notre monde, mais dont on se soucie que depuis un peu plus de trente ans. Sous l'impulsion des femmes elles-mêmes.

## UNE VÉRITÉ QUI DÉRANGE

Si ces contradictions existent – et c'est le plus inquiétant, c'est que la société entière, depuis la nuit des temps, se reconnaît dans ce rapport patriarcal basé sur une «violence symbolique» qui se sert d'arguments «naturels» (la force, la virilité etc.) pour justifier la supériorité de l'homme sur la femme. La violence de l'étape suivante, on le sait, n'a plus grand chose de symbolique. Et dans la mesure où la plupart des «détenteurs du savoir» sont des hommes, pas étonnant alors que les recherches se soient désintéressés aussi longtemps de ce phénomène. L'histoire est toujours écrite par les dominants, c'est un (triste) fait, et les premières à soulever le débat sont des féministes des années 70, extérieures au monde académique et scientifique.

Trouver des explications qui dépassent des faits structurels et qui seraient d'ordre personnels ou psychologiques est

toutefois difficile. Car, autre fait préoccupant, il est faux d'associer la violence des hommes à des troubles psychologiques. D'ailleurs, il a été montré, aux Pays-Bas par exemple, que les auteurs d'actes violents sont en majorité titulaires d'un titre universitaire. Il est erroné aussi de croire, comme pourrait le suggérer le stéréotype dominant, que les méditerranéens sont les plus violents. C'est en Espagne et en Italie que les actes violents sont les moins fréquents (en termes de décès), et, paradoxalement, en Finlande et en Norvège, pays où les droits des femmes sont importants, que le nombre de décès suite à des violences masculines est le plus conséquent.

## PAS D'EXCEPTION SUISSE

En Suisse, le phénomène n'est pas moindre, au contraire. Une enquête menée en 2000 sur sol helvétique montre que «6,1% des femmes interrogées, soit une sur seize, ont subi de la violence physique et/ou sexuelle au cours des douze mois précédant l'enquête. Près d'une femme sur quatre attaquées physiquement a été blessée (20 sur 84). Près d'un tiers des femmes blessées l'ont été à plus de deux reprises (7 sur 20). La violence verbale ou comportementale est encore plus fréquente : 26,2 % des femmes en ont subi au cours de l'année précédant l'enquête, soit plus d'une sur quatre».

C'est donc une réalité quotidienne, un fait de société concret et qui sévit chaque jour dans de nombreux foyers. Et encore, nombreuses sont certainement les femmes battues qui, par peur de représailles, ou dans l'espoir que la dernière violence subie serait la dernière ne dénon-



Arme de destruction massive.

cent pas la situation insoutenable qui est la leur, préférant s'enfermer dans le silence. Mais hélas, les faits démontrent souvent que la plupart des hommes violents envers les femmes sont des «récidivistes», qui spéculent sur le fait qu'ils ne seront pas dénoncés.

## DES FEMMES POUR LES FEMMES

Le drame est qu'un peu partout dans le monde, du point de vue politique et judiciaire la lutte contre la violence conjugale prend des formes éparses et par trop laxistes vis-à-vis de l'ampleur réelle du phénomène, que ce soit au niveau global ou local. La lutte aux violences que subissent les femmes est avant tout menée par des féministes, des militantes, qui ont enfin mis en exergue ce que d'aucuns connaissaient, certes, mais refusaient de voir et d'admettre. La domination masculine s'appuie aussi sur la domination physique... Mais si aujourd'hui cette lutte éclot enfin au grand jour, il s'agit de ne pas se leurrer : les résistances ont été, et sont toujours, acharnées. Les instances gouvernementales et judiciaires

débordent d'imagination pour diluer le problème de la violence conjugale : attaques contre les définitions même de ce qui relève de la violence ou du privé, déni de la situation fautive de «preuves» quantitatives, etc...

Car ne l'oublions pas, les violences conjugales, psychologique ou sexuelle sont les bastions les plus brutaux, les plus primitifs de la domination masculine, et sont aussi au fondement même de la société basée sur le mode patriarcal. Le jour où ce pilier du machisme s'écroulera, bon nombre de défenseurs de ce modèle sentiront la terre entière se dérober sous leurs pieds.

Mathias Schaefer  
& Maurizio Colella

## Sources :

Ramonet Ignacio, «Violences mâles» in *Le monde diplomatique*, juin 2004, p.1.  
Ailbhe Smyth, «Résistance féministe à la violence masculine contre les femmes. Quelles perspectives ?» in *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 21, Numéro 2, 2002.

## NUMÉRO SPÉCIAL : OÙ VA LA SUISSE ?

# La division du travail est inégale, à la maison comme au boulot

*L'avènement massif des femmes sur le marché du travail datant de la deuxième moitié du 20e semblait constituer une étape décisive vers l'égalité de genres. Aujourd'hui, force est de constater qu'il n'en est rien.*

Parler de division sexuelle du travail, ne revient pas à considérer uniquement les activités professionnelles salariées (sphère dite productive). Il convient d'appliquer le même cadre d'analyse aux tâches domestiques (sphère reproductive), trop souvent écartées de la définition du travail, signe marquant de domination masculine.

Les chiffres font état d'un déséquilibre flagrant, en Suisse comme ailleurs, entre le nombre d'heures consacrées en moyenne par les femmes et les hommes aux tâches domestiques (cf. infographie page 16). Or, on voit aussi que les femmes ne pèsent pas loin de la moitié de la main d'œuvre totale à l'échelon national. Le bât blesse, même méchamment. Les femmes

se retrouvent sur le marché du travail dans une position totalement discriminée, aussi bien au niveau de la nature du contrat, du type de profession, du salaire ou de la reconnaissance professionnelle.

## LA PRÉCARITÉ COMME UNIQUE SOLUTION

Car pour la plupart de ces femmes, l'emploi à temps partiel, moins protégé et moins rémunéré (pour le plus grand bonheur des patrons), s'impose comme l'unique conciliation possible de la vie domestique, qu'elles assument quasiment seules et l'activité professionnelle, à laquelle elles participent au même titre que leurs homologues masculins. L'activité professionnelle des femmes est

encore dans bien des situations considérée comme une activité «d'appoint», peu importe le caractère fallacieux de cet argument au vu de la disparition du modèle familial traditionnel et l'émergence croissante de familles monoparentales. De plus, la grande majorité de la main d'œuvre féminine se concentre sur un nombre extrêmement restreint de professions, qualifiées de «féminisées», qui sont de ce fait même dévalorisées, à l'instar des tâches domestiques.

Et le fait qu'un réel débat autour du lancement d'une assurance paternité n'ait jamais été ouvert, ne fait que démontrer à quel point cette vision stéréotypée des rapports de genre est ancrée, même au niveau institutionnel.

Ces inégalités dans le monde du travail salarié sont directement liées à celles qui affectent le travail au foyer. Cette précarité globalisée de l'emploi féminin est la conséquence logique de la manière dont sont gérées les tâches domestiques. Que ce soit directement (temps disponible pour une activité rémunérée) ou indirectement (au niveau des représentations sociales de l'activité professionnelle féminine et de sa dévalorisation), la domination masculine exercée dans le cadre du ménage fomenté et alimente les inégalités dans la division sexuelle du travail, et vice versa.

Rebecca Ruiz

## A-t-on l'assurance d'une bonne maternité ?

Depuis 1945, la loi sur l'assurance maternité n'avait pas vu le jour. Mais après trois tentatives et autant d'échecs pour la gauche (1984, 1987 et 1999), le vote du 26 septembre 2004 a permis aux femmes suisses de se doter d'une assurance maternité fédérale digne de ce nom. Ainsi, depuis l'entrée en vigueur de la loi il y a deux mois (depuis le 1er juillet 2005), les femmes exerçant une activité lucrative bénéficient de 14 semaines de congé payé à hauteur de 80% de leur salaire moyen, le tout financé par les allocations pour perte de gains. «C'est la moindre !», serions-nous tentés de nous exclamer. Il faut dire que les pays européens sont beaucoup plus progressistes que le nôtre sur ce point, la majorité d'entre eux accordant un congé bien supérieur à

celui que l'on connaît, ou alors de meilleure qualité : plus de 7 mois à 90 ou 100% du revenu au Danemark, 12 mois à 85% de moyenne à se partager entre l'homme et la femme en Suède, 16 semaines à 100% en France, ou encore 14 semaines à 100% en Allemagne. Le succès de septembre dernier déjà lointain, la lutte doit se poursuivre car, faut-il le rappeler, à la différence entre les 80% et les 100% de salaire perçu, s'ajoute 20% de revenu féminin moyen inférieur à celui des hommes.

## LES ACQUIS

Trêve de pessimisme, voyons les acquis. Tout d'abord, d'un point de vue symbolique : avant le 5 juillet 2005, la loi interdisait simplement aux femmes de travailler pendant 8 semaines après

l'accouchement, et chaque entreprise faisait à sa guise, ou comme il l'avait été convenu dans les conventions collectives de travail. Par ailleurs, les absences dues à la maladie ou à l'accouchement étaient cumulées. Dans ces conditions, mieux valait bien supporter sa grossesse ! La nouvelle loi met un terme à ces dispositions sexistes, qui, symboliquement, prennent le congé maternité pour intrinsèquement lié à la responsabilité féminine de rester à la maison auprès de son bébé.

Deuxième point principal important : l'embauche. Il était fréquent d'avoir connaissance de patrons qui préféreraient employer un homme plutôt qu'une femme sous prétexte que celle-ci «côûtait» trop d'argent après son accouchement. La loi, ainsi, corrige cette inégalité.

## QUEL AVENIR ?

Difficile de tirer un bilan, après deux mois, de l'introduction de ces allocations pertes de gain pour les femmes après accouchement. Il semble pourtant clair et évident, dans l'intérêt des femmes suisses, que ce «congé» est à améliorer et à affiner. Jurons que si la Suisse a été le dernier pays à instaurer une assurance maternité, qu'elle saura rattraper les écarts conséquents qu'elle accuse en comparaison avec le reste de l'Europe avec un peu plus de vélocité. D'autres progrès sont nécessaires aussi : assurance paternité par exemple, ou encore assurance maternité pour femmes sans activité lucrative.

Rebecca Ruiz

## NUMÉRO SPÉCIAL : OÙ VA LA SUISSE ?

# La démocratie économique est une question de liberté humaine

Les articles qui suivent sont rédigés à partir des Dossiers de PdG No 29, 32 et 34 sur la base de contributions de Pierre-Yves Maillard, Rolf Zimmermann et Philipp Müller.

La nouvelle a été étonnante: en un quart d'heure, les machines de Swissmetal se sont toutes arrêtées à Reconvilier dans le Jura bernois, les ouvrières et ouvriers ont quitté l'usine et se sont mis-e-s en grève. Les grévistes ont déclaré qu'avant toute autre chose, ils voulaient défendre leur dignité et n'entendaient pas accepter l'arbitraire de la direction.

Le rejet de l'arbitraire et la lutte pour la dignité sont deux dimensions fondamentales de l'action de gauche. L'indignation face aux injustices, le sentiment de révolte que provoquent les inégalités de tout ordre et la conviction de la nécessité d'un changement social profond nous animent toutes et tous, que nous soyons syndicalistes, militant-e-s politiques ou autres alter mondialistes. Sans cela, rien ne va.

## URGENCE DÉMOCRATIQUE

Aujourd'hui, il y a urgence pour la mouvance socialiste de rappeler ses propres termes du débat. Trop longtemps, elle s'est retranchée derrière une soi-disant impossibilité de formuler un projet d'avenir cohérent. Or, ce projet n'est pas à réinventer et il reste celui de toujours : la démocratisation de l'ensemble des domaines de la vie. En particulier dans le domaine économique où les structures autoritaires, l'exercice du pouvoir et le commandement du haut vers le bas, la dépendance des salarié-e-s, au mieux, restreignent la liberté humaine, au pire, l'étouffent et l'anéantissent.

La perspective défendue par les tenants de la démocratie économique trouve ses origines dans l'entre-deux-guerres. Elle se résume en une phrase: il n'y a pas de démocratie politique réelle sans démocratie économique. En

effet, le monde économique conditionne notre vie comme aucune autre sphère d'activité. Or, les milieux dirigeants suisses ont, depuis longtemps déjà, réussi à faire croire que «l'économie, c'est eux». L'exemple de Reconvilier le montre clairement, ainsi que la récente annonce de suppression de places de travail chez Alcan en Valais : les décisions d'importance se prennent dans les étages de direction des entreprises, sans le moindre contrôle démocratique. Pourtant, les salarié-e-s sont bien ceux et celles qui produisent les biens et services, et sans leur travail et leur consommation, rien ne se passerait. La démocratie économique vise une transformation radicale des structures autoritaires et verticales de l'économie, afin de remédier à ces inégalités.

## L'ÉCONOMIE: UNE AFFAIRE DE TOUS

Au quotidien, la démocratie économique implique que la gestion de la vie matérielle incombe à l'ensemble de la société. En effet, le contrôle démocratique du pouvoir économique est impensable sans la propriété sociale (coopérative, communale, publique) des biens ou des moyens de production et sans structures participatives égalitaires dans les entreprises. Dans cette logique, les conseils d'administration doivent se transformer. Au lieu d'être des instruments des détenteurs du capital, ils doivent devenir des organes démocratiques de la société, avec une représentation paritaire des salarié-e-s, des consommatrices et consommateurs, des pouvoirs publics et (dans le secteur privé) des propriétaires.

L'entreprise est certes le premier lieu d'exercice de la démocratie économique mais elle



Eux.

n'en est pas le seul. La défense du service public en fait également partie. Ce n'est pas un hasard si les néolibéraux prennent pour cible privilégiée les secteurs restants du service public – la poste, les télécoms, l'électricité, etc. – que ce soit sur le plan national ou au travers d'accords internationaux tel l'Accord général sur le commerce des services (AGCS). Enfin, l'engagement pour un commerce et un ordre financier internationaux basés non pas sur les intérêts d'une minorité mais sur les exigences légitimes de la majorité populaire sont des composantes importantes de la démocratie économique.

## UN PROJET UNITAIRE POUR LA GAUCHE

La démocratie économique est donc un projet global et a un objectif: faire reculer la logique du profit capitaliste. La démocratie économique représente aussi un possible dénominateur commun de l'action des mouvements anti-capitalistes. Elle est le fondement d'un socialisme moderne, humain et libertaire.

Les mouvements sociaux, les partis et les ONG devraient s'en souvenir, car depuis la naissance de la gauche, cette dernière a toujours revendiqué une *démocratie intégrale*, et donc aussi économique.

Une telle offensive est urgente. En lieu et place d'une démocratisation des structures économiques, nous avons assisté, ces dernières années, à une évolution inverse: la transformation du pouvoir économique en pouvoir politique accaparé par une oligarchie autoritaire. Même dans les pays qui se targuent, comme le fait la Suisse, d'être un berceau de la démocratie, la démocratie institutionnelle en tant qu'acquis politique majeur est en danger. Depuis longtemps, les forces néo-conservatrices ou simplement bourgeoises oeuvrent ouvertement en faveur de son affaiblissement. Pour leur faire face, la démocratisation de l'économie permet de dévoiler les contradictions d'un système aux mains d'une minorité oligarchique et les droits légitimes de la majorité populaire, tout en ouvrant la perspective d'un changement social radical.

NUMÉRO SPÉCIAL : OÙ VA LA SUISSE ?

# Electricité: une flagrante violation de la volonté populaire

*Malgré la victoire référendaire contre la Loi sur le marché de l'électricité (LME), les velléités libéralisatrices ne se sont guère estompées à droite. Etat des lieux et perspectives.*

Présentée comme un enjeu crucial pour l'économie helvétique et défendue bec et ongles, non seulement par l'ensemble de la caste néo-conservatrice mais également par l'aile social-libérale des socialistes, la LME a échoué en votation populaire et a permis au débat sur les services publics helvétiques de prendre un peu de souffle. Cet échec a également apporté une clarification politique au sein du Parti socialiste suisse (PSS). Or, malgré ce verdict, la droite économique et les autorités fédérales se sont gaiement attelées à passer outre.

## DÉMOCRATIE BAFOUÉE

La commission de la concurrence, tigre de papier devant les vrais cartels mais fauve enragé contre les services publics, a continué à exiger cette libéralisation, contre l'avis populaire. Elle a invoqué la Loi sur les cartels, pourtant pas prévue pour ce secteur. Saisi par les Entreprises électriques fribourgeoises (EEF), le Tribunal fédéral a donné raison à ces fonctionnaires du néolibéralisme et a estimé que nous vivons sans le savoir dans une économie électrique libéralisée depuis des décennies. Ceci afin d'enfoncer la volonté populaire dans un entonnoir et la mettre devant le fait accompli.

Mais ils n'ont pas encore gagné la partie. D'une part, la décision du Tribunal fédéral n'a pas eu de conséquences concrètes. D'autre part, les cantons gardent la capacité de légaliser les monopoles, comme l'ont fait Fribourg et Vaud. Le Tribunal fédéral a poussé le vice jusqu'à prévenir qu'il pourrait juger anticonstitu-

tionnelles car «disproportionnées» les régulations cantonales consolidant les monopoles. S'il le faisait, il ouvrirait alors une crise institutionnelle grave et mettrait sa légitimité en jeu.

Parallèlement, une commission du Conseil national, a poursuivi ses travaux, et a utilisé une astuce consistant à aborder les énergies renouvelables dans une loi à part. Ainsi, le projet de Loi sur l'approvisionnement électrique prévoit une libéralisation rapide en une seule étape, disposition qui est à la base, par exemple en Allemagne, d'une forte hausse des prix de l'électricité pour les particuliers et les PME. L'Union syndicale suisse (USS) s'est pourtant montrée disposée à trouver une issue politiquement viable à la condition qu'une nouvelle loi garantisse la sécurité de l'approvisionnement en électricité, des réseaux sûrs ainsi que des prix stables. Elle estimait qu'un compromis n'était acceptable que si la libéralisation partielle du marché, prévue lors d'une première étape, était limitée aux grands consommateurs et si l'on ne passait pas à une nouvelle étape sans procéder à une évaluation sérieuse de la première étape et sans référendum. De plus, la libéralisation partielle devrait, pour l'USS, renforcer la position des entreprises de distribution d'électricité dans leur accès au marché, leur imposer l'obligation d'approvisionnement actuellement en vigueur et mettre en place une autorité de régulation forte (Elcom, commission de l'électricité) et un gestionnaire de réseau habilité à intervenir et garant du système d'approvisionnement.

Le Conseil fédéral tournait déjà le dos au compromis des expert-e-s en stipulant dans la loi une libéralisation rapide pour les entreprises. De son côté, la majorité de la commission du Conseil national proposait à l'issue de ses travaux de passer immédiatement à une libéralisation intégrale. Elle se fiche donc comme de colin-tampon de la décision démocratique du peuple.

## RÉFÉRENDUM EN VUE

La minorité de la commission n'est cependant pas uniquement «gauche-verte». En effet, force est de constater que les petites entreprises de distribution sont favorables à une solution nationale parce qu'elles n'entendent plus rester dépendantes des grandes entreprises nationales. C'est pourquoi, en cas de libéralisation intégrale, elles risquent de subir de la part de ces dernières une concurrence «assassine» et toutes ses conséquences négatives pour la sécurité de l'approvisionnement. Les services industriels des villes réunis au sein de «swisspower» défendent quant à eux le compromis des expert-e-s soucieux d'éviter le statu quo en cas de référendum. Enfin, les cantons – surtout les cantons romands s'étant dotés de nouvelles lois cantonales sur l'approvisionnement – devraient aussi être intéressés par un compromis. Pour leur part, les Verts et le Parti socialiste défendent sans restriction la ligne opposée à une libéralisation totale.

L'économie et la population veulent un approvisionnement sûr à des prix stables. Après l'échec de la LME, le Conseil fédéral et la commission du National font preuve d'un entêtement

borné en présentant derechef au corps électoral un projet synonyme d'instabilité et de polarisation. Aux Chambres fédérales maintenant d'en appeler à la raison politique et de chercher le consensus possible avec toutes les parties désireuses de parvenir à une solution. Parmi elles, l'USS, qui n'hésitera toutefois pas à recourir une seconde fois au référendum en cas de besoin.

## ELECTRICITÉ ET DÉMOCRATIE ÉCONOMIQUE

Il faut à l'économie énergétique suisse un cap. Seul le peuple, sollicité par la gauche, pourra le donner. Si nous n'avons pas encore vécu les affres des autres pays, les investissements dans ce secteur sont bloqués par la perspective de la libéralisation. C'est une menace pour l'avenir. En levant cette hypothèque par une nouvelle victoire référendaire et en redonnant aux acteurs le signal clair que des investissements à long terme peuvent être décidés sans risquer de se trouver concurrencé par un dumping sauvage, nous rendrons un service immense à toute l'économie nationale. La seule concession que nous pouvons faire à l'hystérie libérale, déclenchée par l'Union européenne et suivie à la lettre par les néo-libéraux helvétiques, est un accord de transit facilitant et clarifiant les conditions de l'interconnexion continentale. Mais ce que nous avons de plus utile et de plus précieux à offrir à l'Europe, c'est une économie électrique planifiée et publique, qui d'une part lui assure une production dont elle ne peut se passer et d'autre part lui montre qu'une alternative est possible au fanatisme libéral.

## NUMÉRO SPÉCIAL : OÙ VA LA SUISSE ?

# La démocratie économique : petit mode d'emploi

Au-delà du mot d'ordre, la démocratie économique permet de rassembler les revendications et actions de la gauche politique et syndicale que ce soit sur le plan de la démocratie d'entreprise ou dans les services publics, même au niveau mondial.

1. Dans les entreprises, le renforcement du contre-pouvoir syndical est une nécessité pour que celui-ci, lorsqu'il lutte pour les droits et l'émancipation des salarié-e-s, puisse exercer son rôle charnière en vue de la réalisation de la démocratie économique. Cela inclut un renforcement des droits des commissions d'entreprises, la protection contre les licenciements des salarié-e-s, en particulier les délégués syndicaux, et la transparence des comptes d'entreprise, c'est-à-dire l'accès non discriminé des représentants des travailleurs aux données relatives à la gestion financière d'une firme. L'élection des cadres inférieurs et moyens et les chefs de personnel par les salarié-e-s d'une entreprise doit aussi être revendiquée pour éviter les dérives d'un fonctionnement hiérarchique et vertical. Enfin, il s'agit de lutter pour une humanisation du travail : en assurant une desserte en crèches, cantines, logements d'entreprises autogérés, en réduisant le temps de travail, en limitant au maximum sa pénibilité et favorisant la co-gestion des processus de production.

2. Le service public est un formidable outil pour faire avancer la démocratie économique. Beaucoup a été dit et écrit à ce sujet ces dernières années. Or, la plupart du temps, il s'est agi de défendre au cas par cas une entreprise ou un secteur. Aujourd'hui, il faut à nouveau faire du service public un instrument fort pour faire reculer l'emprise capitaliste. En premier lieu par la démocratisation des instances

*Espèce en voie de disparition.*



décisionnelles, par exemple en instaurant des conseils d'administration regroupant salariés, Etat et représentants des consommateurs. Par la suppression des structures hiérarchiques verticales. Et par son élargissement enfin. Qui dit que les caisses d'assurance-maladie doivent nécessairement être en main privées aujourd'hui ?

3. La démocratisation de la mondialisation est une nécessité. Face à la globalisation du capital et des politiques néolibérales, il est essentiel de trouver des formes de contrôle social sur les multinationales. On ne saurait se satisfaire des «codes de conduites» ou autres chartes sociales d'entreprise, ni même de normes internationalement reconnues mais affranchies de tout mécanisme de sanction. L'appropriation des moyens de production par un mouvement démocratique, leur transformation en outils destinés à satisfaire les

besoins de tous et toutes constitue ainsi un mot d'ordre international et internationaliste. En Europe par exemple, les conseils d'entreprise européens constituent un point de départ pour un meilleur contrôle des firmes multinationales qui se soustraient à l'interventionnisme étatique sur le plan national. Au-delà, les institutions qui conditionnent le commerce et la finance doivent être démocratisées.

4. La démocratie économique implique d'élargir les droits des salarié-e-s, mais aussi ceux des consommateurs et consommatrices. En rejetant le soi-disant impératif de la production aveugle pour un marché anonyme, producteurs et consommateurs peuvent s'entendre, au sein d'organisations légitimées démocratiquement, sur la qualité, la quantité et le prix des biens produits. Les exemples existent, à l'image du combat exemplaire mené depuis longtemps par le syndicat paysan suisse *Uniterre*

et la fédération syndicale paysanne mondiale *Via Campesina*. Les organisations non gouvernementales (ONG) ont elles aussi pu fêter quelques succès lors de campagnes contre des multinationales irrespectueuses de l'impact de leurs activités sur l'environnement (*Nestlé, Shell, BP*, etc.) ou dans des secteurs spécifiques (campagne *Clean Clothes*) pour faire entendre leurs revendications en faveur d'une production et d'un commerce justes. Et ici, la Suisse a un avantage, dans ce pays où existe une longue tradition de l'organisation de la consommation en coopératives. Aujourd'hui, le commerce de détail est dominé par deux grandes sociétés de consommation dont la structure s'apparente (encore) à une grande coopérative. Comme chacun ou chacune peut devenir coopérateur ou coopératrice, une réorientation de la *Coop* et de la *Migros* ne constitue donc nullement une idée farfelue.

# L'actualité au bout des doigts

*Le dessin de presse, ou d'actualité, est un art difficile. Deux des membres de la rédaction de Pages de gauche s'y sont pourtant essayés au fil des numéros, avec plus ou moins de bonheur et surtout sans prétention. En voici une modeste sélection.*



N°2, juin 2002: Menaces sur le premier pilier.



N°4, septembre 2002: Le serpent des arguments des partisans de la LME se moré la queue.



N°6, novembre 2002: La culture, la gauche et vice-versa.



N°8, janvier 2003: Le 11 septembre 2001 – Une aubaine pour les fumeurs.



N°14, juillet-août 2003: Jeu: Un Joseph Deiss s'est dissimulé dans ce paysage. Trouvez-le! Réponse: Vous tenez vraiment à retrouver Joseph Deiss?



N°15, septembre 2003: Expo.02: le salaire de F. Steinegger pas encore fixé.



N°16, octobre 2003: Non à la prohibition de l'AVS!



C'UN DANS L'AUTRE: DU PAREIL, AU MÊME...  
N°17, novembre 2003: Elections 2003: la droite...



N°18, décembre 2003: Tarik Ramadan est invité au Forum Social Européen.



N°19, janvier 2004: Passation de pouvoir au Département des Finances.



N°20, février 2004: Que vont trouver les Américains sur Mars?



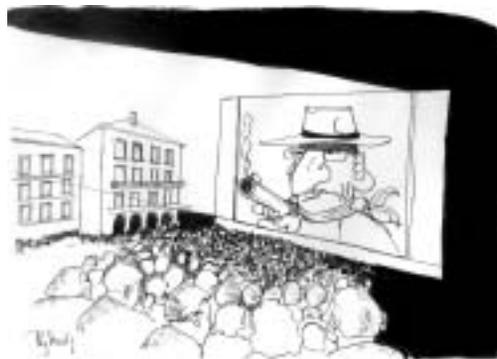
N°22, avril 2004: Merz défend le Paquet fiscal.



N°25, juillet-août 2004: Après des homosexuels, Noël Mamère veut marier des prêtres!



N°26, septembre 2004: Asile: la fin de l'exception vaudoise.



N°26, septembre 2004: Cinéma suisse: règlements de comptes sur la Piazza Grande.



N°28, novembre 2004: Pue-blicité.



N°29, décembre 2004: Gabegie à l'ambassade suisse en Côte d'Ivoire.



N°30, janvier 2005: Davos, capitale des sports d'hiver.



N°31, février 2005: FC Servette: salut l'artiste!



N°31, février 2005: Condoleezza Rice nommée Secrétaire d'Etat.



N°34, mai 2005: Habemus Papam.



N°35, juin 2005: Dark Mermoud et la voix de son Maître.

NUMÉRO SPÉCIAL : OÙ VA LA SUISSE ?

# Assurer la victoire du profit – la politique des caisses vides

*Les articles qui suivent reprennent certains éléments des Dossiers de PdG No 19 et 21 à partir de contributions d'Olivier Longchamp, André Mach, Philipp Müller et Yves Steiner.*

La crise économique qui touche l'Europe depuis le début des années nonante n'épargne pas la Suisse. Avec ses hauts et ses bas, elle est, par sa durée et son intensité, d'une ampleur inconnue depuis l'entre-deux guerres. Lorsqu'elle survient, la classe dominante helvétique pratique depuis une dizaine d'années, dans le sillage des politiques néolibérales mises en œuvre par Pinochet au Chili, puis Reagan aux USA et Thatcher en Grande-Bretagne, une politique consistant à faire maigrir l'Etat. Ténors politiques du bloc bourgeois ou capitaines des principales multinationales suisses, les voix se multiplient alors pour réclamer une accentuation de ce qu'on a appelé la «politique des caisses vides». Depuis, cette politique a certainement contribué à renforcer la crise économique et à en reporter le poids sur les plus pauvres ainsi que, d'une façon générale, sur les salariés. La gauche saura-t-elle s'y opposer ? Pour l'instant, les réformes de la fiscalité continuent à être favorables aux plus riches.

## LA POLITIQUE DES CAISSES VIDES : DES RABAIS FISCAUX POUR LES PLUS AISÉS – UN AMAIGRISSEMENT DE L'ETAT.

Le principe de la politique des caisses vides est simple. Il s'agit de demander des baisses d'impôt au nom de la compétitivité économique ou de la «santé de la place financière suisse» puis, une fois celles-ci obtenues, de pointer du doigt avec horreur les déficits fabriqués par le déséquilibre entre les recettes et les dépenses de l'Etat. Ceci permet d'imposer ensuite les coupes budgétaires «nécessaires», au nom du prin-

cipe selon lequel l'endettement de l'Etat serait synonyme d'une catastrophe collective.

En diminuant la pression fiscale, cette politique vise en fait un double objectif. D'une part, elle cherche à imposer une redistribution de la charge fiscale au bénéfice des plus riches, en diminuant les impôts qui frappent les capitaux et leurs revenus, en diminuant la progressivité des impôts directs et en augmentant à l'inverse les impôts indirects (comme la TVA) ou les diverses taxes qui grèvent particulièrement les revenus des moins aisés. D'autre part, elle permet d'obtenir par ce biais une diminution des dépenses étatiques qui ne sont pas directement utiles au patronat.

## UNE FERVEUR ACCRUE AU LONG DES ANNÉES DE CRISE

Cette politique des caisses vides, pratiquée avec une ferveur accrue tout au long des années 1980 et 1990, a permis de réduire la charge fiscale des plus riches et des entreprises. Les diminutions du droit de timbre frappant les transactions financières, consenties depuis 1993, ont ainsi grevé de 750 millions de francs par an les caisses de la Confédération. Les réductions d'impôt direct lui ont de leur côté fait perdre 375 millions de francs par an depuis 1995, puis 835 millions par an dès 1998. Autant de cadeaux fiscaux aux nantis. De l'autre côté, la hausse de la TVA de 6.5 à 7.5% - consentie pour le financement de l'AVS - a elle seule rapporté 2.2 milliards par an à la Confédération, en pesant surtout de façon régressive sur les revenus des consommateurs.

Les déficits ainsi créés par l'écart entre les recettes et

les dépenses de l'Etat ont permis de justifier une politique d'austérité sans précédent depuis un demi siècle. Ils ont servi de clé de voûte à toutes les révisions législatives qui ont été effectuées dans le domaine des assurances sociales depuis une quinzaine d'années. De l'AVS à l'AI, en passant par les assurances chômage et maladie, toutes ces réformes ont conduit à une diminution des prestations offertes aux salarié-e-s et assuré-e-s. Pour éviter la prétendue «faillite» des assurances sociales, il a donc fallu consentir ici un allongement de l'âge des cotisations, là une diminution des prestations, qui étaient présentées comme des nécessités inéluctables, grâce à la politique des caisses vides. «Que voulez-vous, c'est la crise, les caisses sont vides, il faut bien se serrer la ceinture !» Rien n'aurait cependant empêché d'augmenter la pression fiscale et de donner aux assurances sociales et à l'Etat les moyens financiers d'une politique redistributive !

## ET ÇA CONTINUE ! JUSQU'À QUAND ?

Le paquet fiscal rejeté en votation populaire en juin 2004 était directement bâti sur le principe de la politique des caisses vides. Il offrait en effet de vastes rabais fiscaux aux nantis, par exemple par la suppression de la valeur locative consentie aux propriétaires. Son rejet aurait pu passer pour un démenti flagrant de la politique des caisses vides et on aurait pu s'attendre à un coup d'arrêt des politiques visant à creuser les déficits par le biais des exemptions fiscales. La droite bourgeoise ne l'a cependant pas entendu ainsi et elle a repris de plus belle, au mépris

du verdict des urnes, sa politique de démantèlement fiscal, en optant, cette fois, pour la tactique du salami, consistant à présenter ses réformes fiscales en plus petites tranches. L'ancre dans le droit ordinaire des allègements sur les droits de timbre consentis par voie urgente depuis 1999, qui figurait dans le paquet refusé en 2004, a été ainsi réintroduit isolément cette année. Un référendum lancé par la gauche romande contre cette décision n'a pas été soutenu par le PSS et a échoué avec à peine 25'000 signatures récoltées au début du mois de juillet. La perte pour les caisses fédérales sera de 310 millions de francs, qui profiteront une fois de plus aux actionnaires et aux banques.

Quant à la prochaine réforme de la fiscalité des entreprises (RFE II), déjà annoncée, elle doit ici encore, «favoriser la croissance en réduisant la pression fiscale» ce qui, en d'autres termes, signifie diminuer les impôts sur les bénéfices consentis aux actionnaires au détriment de la collectivité. On attend toujours la croissance promise que devait apporter la RFE I, lancée en 1998...

En fait, sous le poids des politiques d'austérité, les salaires réels n'ont pratiquement pas augmenté durant la dernière décennie en Suisse. Cette décennie perdue pour les salariés a contribué à bloquer toute reprise de la consommation et a probablement contribué à accentuer la crise économique. Une politique financière alternative serait pourtant possible (voir page 25). Rêvons : Si la Suisse était au rang des premiers pays d'Europe à la pratiquer ?

## NUMÉRO SPÉCIAL : OÙ VA LA SUISSE ?

# Six mesures pour une politique fiscale de gauche

Une première série de mesures relève d'une exigence minimale d'équité face au fisc. Il est injuste que les hauts et très hauts revenus jouissent de possibilités de déductions ou d'évasion fiscale sans commune mesure avec celles de la grande majorité des salariés. Il est injuste que les plus riches puissent choisir d'enregistrer leurs revenus dans des lieux où les impôts sont beaucoup plus faibles. La concurrence entre les cantons et le «dumping fiscal» auxquels ils se livrent renforce les inégalités et les déficits des collectivités publiques. Demandons et obtenons :

- Une harmonisation des impôts cantonaux sur le revenu et la fortune, visant à limiter étroitement les différences d'imposition entre cantons. En 2001, une personne jouissant d'un revenu mensuel de 30'000 francs bénéficiait à Zoug d'un taux d'imposition sur le revenu total (impôts communaux, cantonaux et fédéraux) inférieur de moitié à celui de Lausanne ou de Zurich.

- La suppression des privilèges fiscaux lors de versement aux 2ème et 3ème piliers, l'harmonisation des déductions opérées dans le cadre des déductions familiales.

- Une lutte sérieuse contre la fraude fiscale et contre l'évasion fiscale profitant d'abord aux nantis des pays étrangers.

- La Suisse est aujourd'hui un paradis fiscal pour les plus fortunés. La progression des impôts sur le revenu frappe d'abord les revenus moyens et

les impôts sur la fortune ou sur les revenus de la fortune sont quasiment inexistantes. Halte au remplacement des impôts directs par les taxes indirectes régressives ! Exigeons un prolongement vers le haut de la progressivité des impôts sur le revenu. 3'200 personnes très fortunées profitent en Suisse d'arrangements forfaitaires pour s'acquitter de leurs impôts à des taux très réduits. Ces taxes forfaitaires favorisant les plus fortunés doivent être supprimées.

- Alors qu'aujourd'hui des bénéfices immenses sont réalisés à partir de mouvements financiers spéculatifs, rien ne vient frapper les revenus réalisés grâce à de telles opérations. Au contraire, au nom de la «compétitivité de la place financière suisse», les faibles droits de timbres sont supprimés pas à pas. Ce vide législatif invite à développer rapidement – et avec toutes les forces de la gauche européenne – des mesures légales permettant au fisc de saisir les bénéfices ainsi réalisés, trop souvent sur le dos des salarié-e-s.

- La plupart des cantons ont supprimé ou fortement réduit ces dernières années les impôts sur les successions. De tels impôts touchent avant tout – et modérément – les plus aisés et les très grosses fortunes. La voie est donc libre pour l'instauration d'un impôt fédéral sur les successions, dont il est question depuis près d'un siècle. Aujourd'hui, il tomberait à pic pour contrer le discours de la bourgeoisie sur le trou des caisses fédérales.



Viser où ça fait mal.

## L'AUSTÉRITÉ ET SES CONSÉQUENCES. CHÔMAGE, EXCLUSION, INÉGALITÉS

La crise économique qui frappe la Suisse depuis le début des années 1990 s'est manifestée par une hausse du chômage. De 1940 à 1990, le taux de chômage était resté de l'ordre de 1%. Dès 1991, il a augmenté brusquement, pour atteindre un niveau historique de 5.2% en 1997. Retombé à 1.7% en 2001, il atteint aujourd'hui à nouveau 3.9%. Encore convient-il de préciser que ce «taux de chômage» calculé par le SECO ignore toute une série de personnes exclues du monde du travail. Pour voir les choses autrement, près d'une personne active sur cinq a connu le chômage au cours des dix dernières années. Plus inquiétant : le taux de chômage est le plus élevé chez les 15-24 ans.

Pourtant, la crise n'a pas appauvri tout le monde. Au contraire, du côté des plus riches, les quinze dernières années ont été des années fastes. Selon une étude réalisée par le bureau Ecoplan à la demande de l'Administration fédérale des contributions, si les 25% des ménages les plus pauvres, ont vu leur «revenu disponible» (c'est à dire leur revenu brut, moins cotisations sociales obligatoires, moins les impôts et les loyers) diminuer de 10 à 15% entre 1990 et 1998, les 10% des ménages les plus riches ont vu leur «revenu disponible» progresser de 12% durant la même période.

## NUMÉRO SPÉCIAL : OÙ VA LA SUISSE ?

# L'adhésion à l'UE : destin ou choix politique ?

*Au-delà du résultat de la votation sur les accords bilatéraux II, se pose la question de la perspective européenne de la gauche helvétique. Trop longtemps considérée comme une sorte de destin suprême, l'adhésion de la Suisse à l'Union européenne (UE) doit redevenir un choix politique.*

Pas évident de parler de l'adhésion de la Suisse à l'UE, à l'heure où la campagne de votation sur les bilatérales II bat son plein. D'une part, les partis et organisations favorables aux accords se gardent bien d'établir un quelconque lien avec l'enjeu fondamental que représente l'intégration pleine et entière de notre pays à l'Europe. La frange bourgeoise du camp du oui le fait par conviction : après avoir obtenu tous les avantages économiques et financiers, le 25 septembre 2005 notamment, le débat européen sera clos à ses yeux. La gauche du oui, elle, se tait parce qu'elle sait bien que parler «bilatérales» passe mieux que parler «adhésion». Pourtant, cette dernière reste bel et bien incontournable. En effet, les milieux dirigeants suisses s'alignent volontiers sur l'UE en matière de politique économique et financière. En adhérant, ce libéralisme restera certes en vigueur, mais la gauche pourra notamment gagner en capacité de mobilisation.

Lors de son congrès de Brigue en automne 2004, le Parti socialiste suisse (PSS) a fait du rapport de la Suisse avec l'UE un point fort. Dans le texte d'orientation voté par les délégué-e-s, le PSS s'oppose sans équivoque à de futures étapes bilatérales et affirme que désormais seuls des pourparlers d'adhésion, avec un mandat clair de négociation donné aux autorités fédérales, sont encore acceptables. Une position forte donc, mais qui met également l'accent sur l'indispensable prise en considération des réticences fondées face à une UE qui devient de plus en plus libérale.

## RÉALISME INDISPENSABLE

En effet, depuis le milieu des années 1980, le processus d'intégration est dominé par des intérêts néo-libéraux ayant le vent en poupe et qui exercent une incontestable hégémonie au sein des Etats membres. Point besoin de revenir sur les directives de libéralisation des services publics et les privatisations qui en ont découlé, la politique budgétaire et monétaire destructrices d'emplois mises en œuvre par l'Union – incarnée par les tristement fameux critères de Maastricht – et les attaques en règle contre la sécurité sociale et la protection du travail. Malgré le vote français et néerlandais sur le Traité constitutionnel, le dogme libéral reste la clef de voûte de l'édifice européen tel que voulu par la droite.

Face à cette donne, la gauche suisse et les socialistes en particulier auraient donc tort de faire de «l'adhésion pour l'adhésion» leur maître-mot. Trop longtemps, cette position d'«ouverture» les a empêché d'avancer. Sans l'indispensable regard réaliste sur l'UE, le rassemblement d'une majorité populaire derrière un mot d'ordre d'adhésion dans un avenir relativement proche est illusoire. En effet, aujourd'hui, les partisans de l'adhésion sont bien moins nombreux qu'il y a dix ans encore. Les milieux économiques et financiers se contenteront pour longtemps encore de la voie bilatérale à défaut d'hypothétiques pressions européennes sur le secret bancaire, ou la discrimination des entreprises helvétiques au niveau du marché commun. La droite politique, quant à elle, est sur la même ligne.

Et puis, ne pas faire partie de l'Europe a permis à la gauche de ce pays de barrer la route aux projets de démantèlement social de la droite, grâce à la démocratie directe. La victoire contre la libéralisation du marché de l'électricité, tout comme celles contre la 11ème révision de l'AVS et sur l'indicible paquet fiscal, ont freiné les ardeurs des milieux bourgeois de ce pays au moment même où les instances européennes, soutenues par une écrasante majorité des Etats membres, oeuvrent en faveur d'un approfondissement de la logique libérale.

## AVANTAGES EUROPÉENS

Malgré les sérieuses critiques qu'il faut adresser à l'UE, l'adhésion reste néanmoins un objectif central de la politique extérieure des milieux progressistes de Suisse et ceci pour deux raisons principales. Premièrement, le fait de rejoindre l'UE pourra permettre des avancées immédiates dans un certain nombre de domaines. Que ce soit en matière de protection des travailleurs contre les licenciements, de législation contre les cartels, d'assurance maternité ou de politique d'asile, les standards minimaux européens restent au-dessus du niveau suisse actuel. Deuxièmement, et c'est le point le plus important, en intégrant l'UE, les nécessaires combats collectifs avec des camarades et collègues européens pourront devenir réalité. Face aux attaques du capital, face aux délocalisations et à l'exploitation sans vergogne des différences salariales entre les pays par le patronat, des luttes communes dépassant le cadre national sont d'une importance fondamentale – même s'il va de soi que cette com-

bativité se gagne avant tout sur le terrain et dans les organisations.

## UN CHOIX POLITIQUE

Comment faire donc? Compte tenu du contexte actuel, la gauche suisse a tout intérêt à exiger du Conseil fédéral qu'il entreprenne rapidement des négociations d'adhésion de la Suisse à l'UE. Or, ce mandat de négociation doit être clarifié. D'une part, il doit exiger des garanties fermes par rapport à l'exercice de la démocratie. Il s'agit d'une revendication cruciale, car l'attachement d'une majorité de la population à la démocratie directe, tout comme l'utilisation efficace de ce moyen pour bloquer la droite, l'imposent. D'autre part, il ne saurait être question de sacrifier les services publics suisses pour des motifs d'adhésion. La Poste, les CFF, les entreprises publiques d'électricité tout comme les réseaux de distribution, la formation mais également les prestations de service public fournies par l'agriculture suisse ne doivent pas être bradées.

Le chemin ainsi tracé paraît certes difficile. Une chose est pourtant sûre : En continuant à vouloir convaincre par un discours béat portant sur l'«ouverture» de la Suisse, les socialistes invoqueront encore pendant longtemps leur attachement européen sans pour autant gagner du terrain. En adoptant une logique de négociation avec l'UE, tout en indiquant clairement sur quels dossiers politiques importants des réponses sont attendues, les chances de pouvoir prendre part à moyen terme à une indispensable réorientation socialiste de l'UE s'amélioreront.

Philipp Müller

## NUMÉRO SPÉCIAL : OÙ VA LA SUISSE ?

# En avant pour le démontage de l'aide au développement

*L'aide publique au développement se réduit comme peau de chagrin.*

*La droite bourgeoise taillade avec joie et le Conseil fédéral lui facilite la tâche en lui proposant où couper. Prochaine étape: 1 milliard de moins*

Ce 17 juin, 55 parlementaires sommaient le Conseil fédéral de réviser sa politique à l'égard des pays du Sud. Exigences : un accroissement de l'aide publique au développement (APD) et une participation active de la Suisse au débat sur les impôts internationaux visant au financement du développement. Un «chant du cygne» plutôt tardif : Comment en effet imaginer qu'il reflète une réelle priorité des parlementaires, alors que la question des inégalités entre Nord et Sud est de plus en plus reléguée dans les marges de la politique étrangère suisse ? Et ceci dans l'indifférence générale.

## COMPTABILITÉ CRÉATRICE ET AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Les chiffres tout d'abord. Côté aide au développement, cela fait depuis des années que les montants de l'APD sont l'objet de manipulations statistiques et d'une remise en cause systématique. En 2001, en prévision du Sommet de Monterrey sur le financement du développement, la Suisse s'était engagée à consacrer, d'ici à 2010, 0,4% de son produit national brut (PNB) pour le développement. Or, si aujourd'hui les autorités atteignent cet objectif, c'est uniquement par le biais de gonflements comptables. En effet, en 2003, le montant de l'APD suisse est passé de 0,33% à 0,38% du PNB pour des raisons «techniques» liées à des reports de paiements et l'intégration des mesures de désendettement dans le calcul de l'aide au développement. Deuxième épisode, en mai 2005 : le Conseil fédéral imputait les coûts de l'asile à la coopération au développement, faisant pas-

ser le montant de l'APD suisse de 0,38% à 0,41% du PNB sans un centime de plus de dépensé. Justifié ? Oui, répondit le Conseil fédéral, car c'est la norme utilisée au sein de l'OCDE. Faux, seuls 9 pays sur 22 appliquent ce mode de calcul.

A ces tours de passe-passe comptable s'ajoutent les coupes dans les budgets de la coopération au développement que le conseiller fédéral Merz a demandé et obtenu au Parlement au printemps dernier. Des coupes encore plus sombres que prévues suite à une contre-proposition de l'Union démocratique du centre (UDC) allant plus loin que les propositions du Conseil fédéral. Au vote final, c'est bien 82 millions pour 2006, 170 pour 2007 et 200 pour 2008 qui seront tracés de l'aide publique au développement. Avant les débats, Hans-Rudolf Merz affirmait «*qu'étant donné l'état des finances fédérales, il ne nous reste pas d'autre chemin*», avant d'assurer qu'il «*ne s'agissait pas d'un démantèlement*». Avec l'UDC et le soutien de la droite, les mesures ont cependant clairement pris la tournure d'un démantèlement.

## DES RAISONS D'ÊTRE INQUIET

Pour ceux et celles qui voient dans la coopération au développement une dimension essentielle de la politique étrangère suisse, cette évolution inquiète.

En gelant tout effort en matière d'APD, le Conseil fédéral isole la Suisse sur la scène internationale. En effet, en prévision du Sommet des Nations Unies sur les objectifs du Millénaire qui aura lieu mi-septembre à New York, les chefs d'Etat de la



*Aide suisse au développement.*

planète multiplient les déclarations pour accroître les financements du développement. La très libérale Commission européenne s'est engagée à consacrer 0,56% de son PNB pour l'APD d'ici à 2010. La France, l'Allemagne et le Brésil proposent l'introduction d'une taxe globale sur les ventes d'armes ou sur les transactions financières. Même le G8 annonçait en juillet, un doublement de l'APD et l'annulation de la dette de 18 pays parmi les plus pauvres ! Et la Suisse ? Elle ira les mains vides à New York et face aux Grands de ce monde, le message du Président Schmidt risque de se résumer à : «*Nous n'avons plus d'argent!*».

Autre gros nuage à l'horizon: la contribution suisse au fonds de cohésion de l'Union européenne. En effet, cet automne, les Chambres fédérales devront dire si elles acceptent la proposition du Conseil fédéral de retrancher le montant de cette contribution au budget de la coopération au développement. Réduction prévue : 1 milliard de francs sur cinq ans.

## SUPPRIMER L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Au delà des chiffres, c'est bien une redéfinition fondamentale de la politique étrangère qui se profile. Une redéfinition dans laquelle les notions de sécurité et d'intérêts économiques directs à l'étranger et à court terme de la Suisse deviennent prioritaires, et ce au détriment d'une réelle analyse des rapports Nord-Sud. Poussée à l'extrême, cette vision fait de l'aide au développement un engagement privé, un acte de générosité individuelle et non plus une responsabilité collective : «*dans notre pays de nombreuses communes et cantons, mais aussi de multiples organisations privées sont actives dans le domaine de la coopération avec les pays du Sud ou de l'Est*», affirmait ainsi le 31 mai dernier l'UDC Bruno Zuppiger, pour justifier les diminutions budgétaires et le désengagement de l'Etat.

Chantal Peyer  
 & Yves Steiner

NUMÉRO SPÉCIAL : OÙ VA LA SUISSE ?

# PS et Conseil fédéral: l'important, c'est de participer?

*Blocher élu au Conseil fédéral en 2003, la gauche du PS a relancé le débat sur la participation socialiste. Le PSS organisait un Congrès sur le sujet tout en veillant à ne pas lui donner l'importance qu'il mérite.*

Le retrait des socialistes du Conseil fédéral reste pour beaucoup une idée saugrenue. «Sortir signifierait capituler et offrir deux sièges de plus à l'UDC» entendait-on dans les travées du Congrès de Bâle début 2004. Capituler, le PS l'a pourtant fait à plusieurs reprises, justement du fait de sa participation au Conseil fédéral. Son intégration progressive au sein des autorités fédérales a été accompagnée par une modération de ses revendications. Le PS paie depuis le tournant des années 80 au prix fort sa participation à l'Exécutif fédéral. La participation socialiste n'a pas toujours été aussi problématique qu'aujourd'hui. Lorsqu'il fait ses premiers pas au Conseil fédéral en 1943, le PS peut inscrire sa participation dans une perspective de progrès social. Dans les années 60, Tschudi réussit par cette entremise à renforcer l'assurance vieillesse et survivants. La guerre froide puis la prospérité économique aidant, la gauche a pu s'économiser sans grands dégâts une réflexion fondamentale sur les conditions de sa participation au Conseil fédéral.

## L'INTÉGRATION

L'intégration du PS au sein du Conseil fédéral va de pair avec un affaiblissement de la combativité de la gauche. Pour ne pas désavouer la politique de ses représentants au Palais, le PS en vient dans les années 70 à abandonner ses projets de politique financière. Plus récemment, en plein débat sur l'avenir des services publics et jusqu'à ce que le PS arrête sa position sur la libéralisation du marché de l'électricité, nombre de dirigeant-e-s du PS ont tenté

d'aligner les positions du parti sur le champ des possibles du ministre Leuenberger. Ecartelé entre ses alliés syndicaux et son engagement au Conseil fédéral, le PS fait alors preuve d'une ligne plus fluctuante. Il est alors peu à même de forger des alliances solides au sein de la gauche et peine à recruter. Le risque que la base ne dicte plus le ton et que la marge de manœuvre des conseillers fédéraux socialistes définisse davantage la ligne du parti est réelle.

## RAPPORT DE FORCE DÉFAVORABLE

Avec l'érosion continue du centre-droit et la montée en puissance de l'UDC ces dernières années, la marge de manœuvre des socialistes s'est considérablement rétrécie. N'obtenant plus de concession du centre-droit, les conseillers fédéraux socialistes ne peuvent que rompre la collégialité. Ruth Dreifuss le fait en 1994 en s'opposant à l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes et se fait sévèrement remettre à l'ordre. La droite démontre qu'elle sait mettre au pas les socialistes. Désormais, les conseillers fédéraux socialistes font profil bas et s'en remettent à leurs prédécesseurs ou au parti pour adresser les critiques aux projets de leurs collègues bourgeois. Devant de plus en plus défendre des projets contraires aux positions du parti, les socialistes hésitent sur la méthode. Acculé par le parti, Moritz Leuenberger concède dans le meilleur des cas un soutien mou aux projets du Conseil fédéral. Quant à Micheline Calmy-Rey, elle devient experte dans l'art de faire passer des projets de droite comme acceptables

pour la gauche, le dernier en date étant un projet d'accord de libre-échange avec les Etats-Unis.

## DE L'OPPOSITION CONSTRUCTIVE AU PACTE DE NON-AGRESSION

Le Congrès de Bâle de 2004 renonce comme 20 ans plus tôt au retrait des socialistes du Conseil fédéral. Le Congrès privilégie finalement une stratégie dite «d'opposition constructive». Dans cette optique, les représentant-e-s socialistes devaient jusqu'au sein du Conseil fédéral clarifier les fronts et défendre ouvertement les prérogatives des salarié-e-s jusque dans le «club des 7». Mais, à peine née, l'opposition constructive est déjà morte. De peur de se voir attaqués sur leurs dossiers, les conseillers fédéraux socialistes renoncent le plus souvent à rédiger des co-rapports ou à attaquer leurs collègues bourgeois. A gauche, «à chacun son département» devient la règle. Les socialistes signent ainsi un pacte de non-agression.

## ET SI ON SORTAIT ?

Aujourd'hui, la participation socialiste permet au mieux de freiner le démantèlement de l'Etat social. L'après guerre froide n'est que désenchantement où le compromis salvateur est synonyme de victoire pour les socialistes les plus modérés. De décider de sortir du Conseil fédéral ou non, la question est ainsi devenue de savoir comment l'on y participe. Au-delà d'une habile façon d'enterrer le débat, cette conclusion adoptée au Congrès de Bâle est symptomatique de l'état du PS aujourd'hui. De cure d'opposition, le PS n'en a cure. Pour le

parti à la rose, la participation au Conseil fédéral est quasi sacrée, sa remise en question est perçue comme électoralement contre-productive et surtout source de vives inquiétudes. Et ces inquiétudes sont justifiées, car le PS, aujourd'hui comme en 1953, n'est pas capable de mener une politique d'opposition, du moins pas sans renforcer ses alliances et changer profondément ses méthodes. Enfin, ses représentant-e-s au Conseil fédéral sont indéniablement devenu-e-s des icônes médiatiques dont il ne veut se séparer. La direction du parti a promis de tirer un bilan après une année de «collaboration» avec Blocher. Il ne l'a pas encore fait, et pour cause, le bilan n'est pas brillant.

## SE POSER LES VRAIES QUESTIONS

Le PS veut assumer son rôle de parti gouvernemental et se refuse à assumer pleinement son rôle d'opposition. A défaut d'une critique plus sévère du Conseil fédéral et renonçant à toute sortie pour l'instant, le PS veut clarifier les fronts et revendique un troisième siège de gauche au Conseil fédéral. Reste à savoir s'il assumera ce durcissement jusqu'aux prochaines échéances électorales et ce qu'il fera s'il ne l'obtient pas. Sera-t-il prêt à remettre en question le mode d'élection du Conseil fédéral ? Durant son histoire de parti gouvernemental, le PS s'est déjà fait imposer à trois reprises le nom de ses représentant-e-s au Conseil fédéral. Face à l'absence de débat, du sang rouge pourrait bien encore couler lors des prochaines nuits des longs couteaux.

*Arnaud Bouverat*

## NUMÉRO SPÉCIAL : OÙ VA LA SUISSE ?

# L'actualité du socialisme démocratique

*Pour celles et ceux qui luttent en faveur du socialisme démocratique, la construction d'une autre société passe nécessairement par l'obtention de majorités populaires et par les institutions démocratiques. L'exemple chilien en constitue une référence majeure.*

La référence à une expérience historique, qui semble remonter à la nuit des temps, peut apparaître quelque peu étonnant. Toutefois, pour une gauche opposée au social-libéralisme et convaincue qu'un autre monde est possible, le débat sur les perspectives est incontournable. Pendant longtemps, la discussion s'est concentrée sur la fausse dichotomie «révolution ou réforme», responsable de déchirements interminables et de combats fratricides. Pour éviter ces écueils, il s'agit d'ouvrir un débat sérieux, honnête, exempt de tous les sectarismes, entre mouvement social, syndicats et forces politiques de gauche.

Rien semble indiquer à l'heure actuelle que, dans un avenir proche, une gauche en rupture avec le capitalisme puisse entamer un processus de construction du socialisme démocratique. La puissance impériale américaine est dominée par les secteurs les plus anti-démocratiques, guerriers et réactionnaires de sa classe dominante. En Europe, à côté d'une majorité de gouvernements ultra-conservateurs, les social-libéraux allemands (en attendant la probable victoire démocrate-chrétienne) et britanniques continuent à discréditer les partis qui avaient jadis brandi le drapeau du socialisme réformiste. Quant aux mouvements sociaux, bien qu'ils aient réussi à créer une dynamique européenne et mondiale autour des Forums sociaux, leur force reste encore trop limitée et leur structure trop éclatée pour influencer réellement sur les politiques nationales et internationales.

Toutefois, ce constat sombre, mais réaliste, ne saurait faire oublier les quelques expériences historiques marquées par la volonté de promouvoir un projet social dans la perspective de faire reculer le capitalisme - tout en ouvrant des espaces propices à

l'avancée du socialisme démocratique. L'expérience chilienne du gouvernement de l'*Unidad Popular*, présidé par Salvador Allende, compte parmi les plus importantes de celles-ci.

## ENSEIGNEMENTS CHILIENS

Au-delà des difficultés que représentent des comparaisons de ce type, l'exemple du Chili permet en effet de tirer trois enseignements majeurs valables pour toute la gauche socialiste. Le premier concerne les différentes dimensions d'un programme commun des forces du progrès social. Arrivée au pouvoir en septembre 1970, la coalition de gauche composée de socialistes, communistes et chrétiens de gauche visait trois objectifs-clés.

Tout d'abord, il s'agissait d'augmenter de façon substantielle le niveau de vie de l'écrasante majorité de la population par le biais du renforcement des services publics ainsi que par la hausse des salaires et une politique économique servant les intérêts de la majorité populaire. Au-delà de ces mesures immédiates, se posait également la question de la portée effective de ce qu'on appelle la démocratie économique. Ainsi, une gauche respectant les institutions libéral-bourgeoises se doit donc également de réfléchir sur l'élargissement d'un secteur public soumis aux règles de la démocratie. Enfin, la mobilisation permanente de la base sociale et son extension représentent le troisième pilier du projet chilien. Il s'agit d'un enseignement majeur. En effet, sans une ample dynamique sociale et sans un ancrage social fort, tout projet socialiste risque soit de s'essouffler ou alors de tourner en autocratie.

Le second enseignement porte sur la division de la gauche. Elle contribue à des défaites douloureuses. Ainsi, les conflits internes à l'*Unidad Popular*, les attaques de l'extrême-gauche tout



*Histoire de ne laisser personne au bord de la route.*

comme les luttes de pouvoir au sein du mouvement syndical ont affaibli le projet de la gauche chilienne.

Enfin, il est indispensable de garder à l'esprit que le rapport entre bourgeoisie et démocratie est avant tout instrumental. Comme le met bien en évidence le cas chilien, les forces bourgeoises respectent les institutions de la démocratie politique aussi longtemps qu'elles servent ses objectifs. Dès qu'elles commencent à être utilisées pour toucher à ses privilèges et à la propriété privée des moyens de production, la réaction de la bourgeoisie est musclée. Les exemples historiques à ce sujet font légion: face au danger de voir la démocratie politique évoluer vers une véritable démocratie économique et sociale, la bourgeoisie lui préfère un régime autocratique, voire une dictature.

## DES ENSEIGNEMENTS POUR LA GAUCHE EUROPÉENNE?

Ces derniers temps, il a souvent été question de démocratie

économique dans nos colonnes. La réalisation de ce projet socialiste est intimement liée à la conquête de l'Etat par une gauche respectant la démocratie politique tout en étant décidée à faire reculer le capitalisme par l'action conjointe de la mobilisation sociale et de l'utilisation de l'appareil étatique à des fins de démocratisation de l'économie. Par rapport à cet impératif, l'Europe se trouve encore au plein milieu d'une authentique ère glaciaire, mais, dans plusieurs pays d'Amérique latine, de nouvelles expériences nous rappellent chaque jour la nécessité de notre engagement socialiste au sens large du terme. Que ce soit le Brésil présidé par le PT, malgré la triste évolution que prend cette politique, la résistance de la «révolution bolivarienne» au Venezuela ou encore l'Uruguay du *Frente Amplio*, l'aspiration actuelle à un changement social profond constitue à elle seule un appel à ne pas lâcher prise.

NUMÉRO SPÉCIAL : OÙ VA LA SUISSE ?

# Militer ou subir: dilemme du PSS?

*La crédibilité de la politique d'opposition de la gauche dépend de sa capacité à faire échouer les attaques de la droite. Constat banal mais qui confronte notamment le parti socialiste à la nécessité de renforcer son organisation militante. Présentation de trois points forts.*

Poursuivre une politique d'opposition constructive, tel a été le mot d'ordre adopté par les délégué-e-s du Parti socialiste suisse (PSS) suite à l'élection de Christophe Blocher. Or, pour ce faire et afin de consolider les liens avec les autres organisations et partis de gauche, il faut des actes. Or, même si le principal parti de la gauche suisse peut toujours s'appuyer sur une certaine base militante, cette dernière s'est considérablement effritée au cours des décennies passées. Face à ce constat, la discussion de trois axes d'action s'impose aujourd'hui : la reconquête d'une tradition militante partiellement perdue pendant les années marquées par la politique de «concordance» ; la construction d'une

formation interne continue des membres ; une réforme des structures organisationnelles du parti.

## OPPOSITION SEMI-DIRECTE

La consolidation d'un réseau national de militant-e-s ancrés dans les sections cantonales et locales du parti est incontournable. Un premier pas dans cette direction a été fait par la constitution d'un groupe d'action, dans le cadre de la campagne électorale 2003, réunissant plus de 900 membres. Les victoires référendaires de ces dernières années ont démontré que la gauche peut s'appuyer sur une majorité populaire dans des combats s'opposant au démantèlement de conquêtes favorables au plus grand nombre. Dans ce

contexte, l'impressionnante démonstration de force des syndicats, qui ont récolté pas moins de 80'000 signatures en trois jours à la fin 2003, contre la 11ème révision de l'AVS, ne doit pas rester un éphémère feu d'artifice mais inciter toute la gauche à intensifier ses efforts militants.

Après la fin de la concordance, le recours aux moyens de la démocratie semi-directe – le référendum surtout – constitue encore davantage l'instrument institutionnel le plus efficace pour défendre les assurances sociales, le droit des migrant-e-s, le service public ou encore une fiscalité progressiste. Les socialistes et leurs alliés doivent redevenir capable de faire aboutir à eux seuls tous les référendums et initiatives jugés indispensables.

## FORMATION PERMANENTE

Sans formation des membres, pas de force militante combative et efficace. Trop souvent il existe un fossé considérable – notamment en matière d'information sur les dossiers politiques et les débats en cours – entre les élus dans les législatifs et exécutifs et ce qu'on appelle communément les «membres de base». Et ce ne sont pas les réunions de section mensuelles ou trimestrielles qui représentent un remède suffisant pour combler cet écart.

Chaque parti cantonal, les grandes sections locales et des regroupements régionaux de sections devraient aujourd'hui être en mesure de proposer des cycles de formation réguliers à leurs membres, et notamment aux nouveaux adhérents. Les sujets ne manquent pas, et il est franchement curieux qu'au sein d'un parti politique qui regroupe un nombre important d'enseignant-e-s, de professeurs d'université et d'auto-

didactes, la formation interne se soit transformée en parent pauvre des activités quotidiennes. Au-delà de la cuisine socialiste interne, il faudrait que les lieux d'échange et de formation regroupant des militant-e-s de toutes les formations politiques qui se reconnaissent derrière le postulat d'une démocratisation radicale de la société se multiplient. Le Forum social suisse en est un exemple hélas presque entièrement ignoré par les socialistes. D'autres devraient suivre. Notamment aussi pour réinventer de nouvelles formes de militantisme.

## UNE GAUCHE DE MILITANT-E-S

Enfin, la structure actuelle du PS, avec sa multitude de sections locales ou sections de quartiers, dans les grandes villes allemandes notamment, n'est pas de nature à faciliter un travail cohérent des socialistes. Dans les régions les moins urbanisées notamment, cet éclatement affaiblit sa capacité d'action. La constitution de structures régionales destinées à supplanter à terme les petites sections forme un premier pas important dans la bonne direction. Le morcellement actuel rend une action efficace très difficile et pose également la question de la démocratie interne au parti, car il empêche le débat de questions d'importance cantonale voire nationale parmi l'ensemble des militant-e-s.

Les grandes conquêtes de la gauche helvétique, les avancées substantielles en matière de démocratisation sociale et économique – amélioration de la législation sociale, abaissement du temps de travail, renforcement des salarié-e-s – reposent toutes sur sa capacité de mobilisation. Il s'agit aujourd'hui pour les socialistes de renouer plus énergiquement avec leur tradition de parti de militant-e-s. A défaut, le chapeau de plomb qui envenime le climat actuel risque fort de gagner toujours davantage en épaisseur.



Un autre exercice de haut voltage.

*Texte rédigé à partir  
du Dossier de PdG No 20.*

# Où va la Suisse?

*Dans notre numéro du mois de juin, nous proposons à nos lecteurs de nous faire parvenir une carte postale avec leurs meilleures idées de projets pour une Suisse socialiste. Ce concours a porté ses fruits et nous avons reçu des réponses enthousiastes. Au terme d'un processus de sélection particulièrement ardu, nous avons retenu les deux projets qui nous semblaient les plus consistants. Vous pouvez les découvrir ci-dessous.*

Cher journal gauchiste,

J'ai eu une idée pour faire enfin de la Suisse un pays phare en Europe. Voilà un siècle et demi que nous subissons la domination de l'utopie socialisante. A cause de ça, l'esprit d'entreprise est mort. Et puis surtout, on a privilégié les moyens de transports dits collectifs. Au prix d'ailleurs de très gros déficits dans nos comptes de l'Etat. Or, personne n'aime devoir subir les autres, et sur-

tout pas en voyage. Les familles pleurent et les gares sont sales. Quant au prix des billets, il augmente sans suivre la loi de l'offre et de la demande. Si on l'appliquait, les trains seraient d'ailleurs supprimés et les NLFA rebouchées depuis longtemps. Et d'ailleurs, les bouchons sur les autoroutes sont toujours là. Bref, il est enfin temps de restaurer l'individualisme sur le piédestal dont il n'aurait jamais dû choir. Il faut

un grand projet pour dynamiser le pays et je pense qu'il faut abandonner les trous à millions pour les trains et plutôt creuser deux tubes routiers en plus au Gothard, les privatiser et les mettre en concurrence ; nous ferions enfin une action digne de la rationalité économique dont je pense qu'il ne faudrait jamais que notre peuple ne se distance [sic].

*Dr. L., économiste retraité.*

A propos de votre concours idiot : laissez enfin tomber ce genre de manies stupides qui témoignent de votre foi béate dans une quelconque capacité de réaction populaire à une initiative qui dépasse celle consistant à participer à une tombola dont l'enjeu est approximativement supérieur à un jambon à l'os d'un kilo.

*D.R., animateur de jeux télévisés vers 19h30*

## PAGES DE GAUCHE: PASSÉ 3 ANS ET PLUS DE 36 NUMÉROS\*

|      |                          |  |
|------|--------------------------|--|
| N°0  | <i>mars 2002</i>         | <i>Marché de l'électricité</i>                                   |
| N°1  | <i>mai 2002</i>          | <i>Assurance maladie: la guerre à la solidarité!</i>             |
| N°2  | <i>juin 2002</i>         | <i>L'insécurité sociale</i>                                      |
| N°3  | <i>juillet-août 2002</i> | <i>Mouvements(s) pour un autre monde</i>                         |
| N°4  | <i>septembre 2002</i>    | <i>La misère électrique: NON à la LME</i>                        |
| N°5  | <i>octobre 2002</i>      | <i>Quelles perspectives pour les socialistes en Suisse?</i>      |
| N°6  | <i>novembre 2002</i>     | <i>Droit de cité à l'Université</i>                              |
| N°7  | <i>décembre 2002</i>     | <i>Syndicalisme: Quel(s) combat(s)?</i>                          |
| N°8  | <i>janvier 2003</i>      | <i>Libertés personnelles après le 11 septembre</i>               |
| N°9  | <i>février 2003</i>      | <i>Quelle politique économique?</i>                              |
| N°10 | <i>mars 2003</i>         | <i>Féminisme: des enjeux qui durent...</i>                       |
| N°11 | <i>avril 2003</i>        | <i>Le rendez-vous social du 18 mai</i>                           |
| N°12 | <i>mai 2003</i>          | <i>L'eau: un bien commun convoité</i>                            |
| N°13 | <i>juin 2003</i>         | <i>Pouvoirs de gauche?</i>                                       |
| N°14 | <i>juillet-août 2003</i> | <i>Fin de législature: où va la Suisse?</i>                      |
| N°15 | <i>septembre 2003</i>    | <i>Le Chili d'Allende: une expérience exemplaire</i>             |
| N°16 | <i>octobre 2003</i>      | <i>Retraites: réplique à la droite</i>                           |
| N°17 | <i>novembre 2003</i>     | <i>Socialistes et Conseil fédéral: le dilemme</i>                |
| N°18 | <i>décembre 2003</i>     | <i>Migrations: l'impasse sécuritaire</i>                         |
| N°19 | <i>janvier 2004</i>      | <i>Croissance et partage des richesses</i>                       |
| N°20 | <i>février 2004</i>      | <i>Le parti socialiste: un parti d'opposition</i>                |
| N°21 | <i>mars 2004</i>         | <i>Halte à cette fiscalité de classe</i>                         |
| N°22 | <i>avril 2004</i>        | <i>UDC: chef de camp du bloc bourgeois</i>                       |
| N°23 | <i>mai 2004</i>          | <i>Eclairages sur l'Europe</i>                                   |
| N°24 | <i>juin 2004</i>         | <i>Mais de qui se foot-on?</i>                                   |
| N°25 | <i>juillet-août 2004</i> | <i>Gauche et écologie: Verts plus rouges, rouges plus verts?</i> |
| N°26 | <i>septembre 2004</i>    | <i>La gauche au pays du McDo</i>                                 |
| N°27 | <i>octobre 2004</i>      | <i>Le syndicalisme suisse: un tournant</i>                       |
| N°28 | <i>novembre 2004</i>     | <i>Quel ordre de marche pour l'armée suisse?</i>                 |
| N°29 | <i>décembre 2004</i>     | <i>L'introuvable égalité des sexes</i>                           |
| N°30 | <i>janvier 2005</i>      | <i>L'altermondialisme: la gauche autrement?</i>                  |
| N°31 | <i>février 2005</i>      | <i>Quelle presse au service de qui?</i>                          |
| N°32 | <i>mars 2005</i>         | <i>Démocratiser l'économie</i>                                   |
| N°33 | <i>avril 2005</i>        | <i>(Dé)formation professionnelle</i>                             |
| N°34 | <i>mai 2005</i>          | <i>La santé malade?</i>  |
| N°35 | <i>juin 2005</i>         | <i>Droit au logement: Etat des lieux</i>                         |
| N°36 | <i>août 2005</i>         | <i>Où va la Suisse?</i>  |



\*Téléchargeables dès le N°18 sur [www.pagesdegauche.ch](http://www.pagesdegauche.ch)

# Galleries de portraits politiques par Fritz Brupbacher



**Fritz Brupbacher (1874-1945), «médecin ouvrier» zurichois, philosophe politique, anarchiste inclassable, marié pendant 15 ans à Lidjia Petrowna, socialiste révolutionnaire russe.**

JAB

1002 Lausanne

**Pages de gauche**  
Mensuel d'opinions socialistes

*Extraits du texte de Fritz Brupbacher, Le sens de la vie, Zurich: Verlag Hans Oprecht, 1946.*

## LE POLITICARD

«Nous appelons politicard un politicien pour lequel le service au collectif n'est qu'un prétexte pour faire des affaires. (...). Que le grand capitaliste défend ses intérêts de classe, le paysan ceux des paysans, l'artisan ceux des artisans, cela est tout-à-fait naturel, c'est-à-dire cela correspond à la nature humaine. Qu'il prétend agir dans l'intérêt de la Nation et même de l'Humanité, nous l'entendons et nous le croyons pas. Or, un tel politicien n'est pas encore un politicard. Il le devient seulement quand il met en avant ses intérêts propres et personnels devant les intérêts de sa classe ou de sa couche sociale.»

## L'OPPORTUNISTE

«Il existe des êtres humains qui changent parce qu'ils se développent et il y en a d'autres qui changent parce que les autres évoluent. Ces derniers ont du succès. Non pas parce que le succès vient à eux mais parce qu'ils courent là où le succès se trouve déjà. Les opportunistes peuvent être des rationalistes. Ils peuvent être intelligents. (...). L'opportuniste renonce à l'idée, à moins que le client fortuné ne le lui demande autrement. Or, le client fortuné c'est l'électeur ou plutôt la partie déterminante du collectif.»

## L'EXHIBITIONNISTE

«Il se chauffait quand il chauffait les autres, quand il se trouvait animé par la passion et soumis à la passion sur une tribune, les cheveux flottant et la cravate flottante. Pour lui, la politique signifiait de chauffer, d'allumer le feu. Du seul point de vue rationnel, il aura été un politicien sobre. Or, du seul point de vue rationnel, il ne serait jamais devenu politicien. Une fois le temps du feu et de l'enthousiasme de la masse révolus, il l'était également.»

## LE MARXISTE

«Il connaissait le «Manifeste communiste» par cœur et aussi le «Dix-huit Brumaire» de Charlot Marx. Il les avait dans son crâne là où les personnes communes ont leur cerveau. Il avait deux yeux et deux oreilles, mais il ne voyait pas la réalité. Il utilisait ses organes pour découvrir avec eux dans le monde extérieur les phrases du «Manifeste

communiste» et du «Dix-huit Brumaire». Cela lui donnait une sécurité énorme, car dans le monde il n'y avait rien d'autre que ce qu'il y avait dans sa tête. Tout ça impressionnait fortement les membres de sa commune, car ils ne voyaient de tout-de-à-façonn pas de «Manifeste communiste» et pas de «Dix-huit Brumaire» dans le monde.»

## L'HOMME QUI CULTIVE LA BÊTISE SUPRÊME

«Il se leva dans chaque assemblée et caressa son moyen de production, sa belle barbe. Il avait une profession qui lui était trop peu noble. Et trop astreignante. Parce que qu'il disposait d'un vaste arsenal de mots, il hésita longtemps entre devenir commis voyageur ou politicien. Comme les connaissances rationnelles lui faisaient défaut, il décida de devenir politicien. (...). Le peuple aimait bien l'écouter. Il avait quelque chose de sûr de lui. Il disait toujours «ergo» et «n'est-ce pas logique» et «donc, il en découle». Il était en fait absolument incapable de penser logiquement mais quand il disait «ergo» et «donc, il en découle» et «n'est-ce pas logique», cela remplaçait les conclusions les plus logiques. D'autant plus qu'il intégra toujours les deux phrases «nous y arriverons» et «vous êtes le sel de la terre» dans ses discours.»

## LE POLITICIEN DE LA LIBERTÉ

«Pour lui, la protection et le développement de l'individu constituent le but suprême. (...). Il défend les droits humains. Il défend chaque individu contre la société contre les traditions, contre ses lois, contre ses juges, ses bourreaux. Il veut toutes les libertés pour l'individu, sauf une, celle de harceler les autres, de les dominer, de les spolier, de les violer. (...). Il met en place des associations pour protéger l'individu de la société, et en particulier de la société la plus puissante et la plus insolente, à savoir l'Etat.»

## LE POLITICIEN-GESTIONNAIRE

«Pendant les périodes calmes, quand il s'agit de gérer plutôt que d'exproprier les biens sociaux, le politicien-gestionnaire qui s'adonne entièrement à l'idée de s'occuper correctement des biens sociaux, de les multiplier et de les répartir justement, est le type du grand politicien.»